Modernisation du système de santé

Lancement du Référentiel national des équipements de santé P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 4 novembre 2026 / N° 1459 / PRIX 20 DA



Porteur d'un message du président de la République au Président du Tchad

Attaf reçu par Mahamat Idriss Déby Itno P 16

Financement climatique et marché du carbone

LE GOUVERNEMENT LANCE UN NOUVEAU CHANTIER



L'Algérie engage une nouvelle étape dans sa politique climatique avec la mise en place d'un dispositif national intégré consacré au financement climatique et au développement d'un marché du carbone. Présenté hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, ce chantier vise à structurer les mécanismes de mobilisation des ressources. P3

Transport aérien

AIR ALGÉRIE OUVRE UNE LIGNE DIRECTE ENTRE ALGER ET ATHÈNES P 4



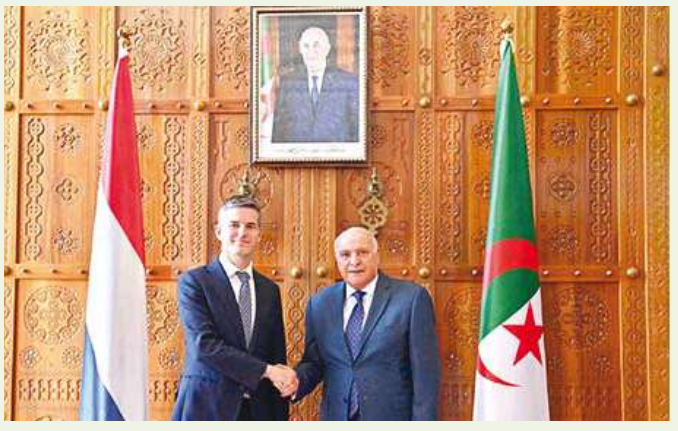
Déficit budgétaire, dépenses publiques et endettement

LES COMPTES DE L'ÉTAT SOUS LA LOUPE DES DÉPUTÉS P 4

Algérie-Pays-Bas

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR BOOSTER LE BILATÉRAL

La visite à Alger du ministre néerlandais des Affaires étrangères, Tom Berendsen, offre l'occasion d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, notamment dans les secteurs économique et commercial, et de consolider le dialogue politique entre les deux pays. P2



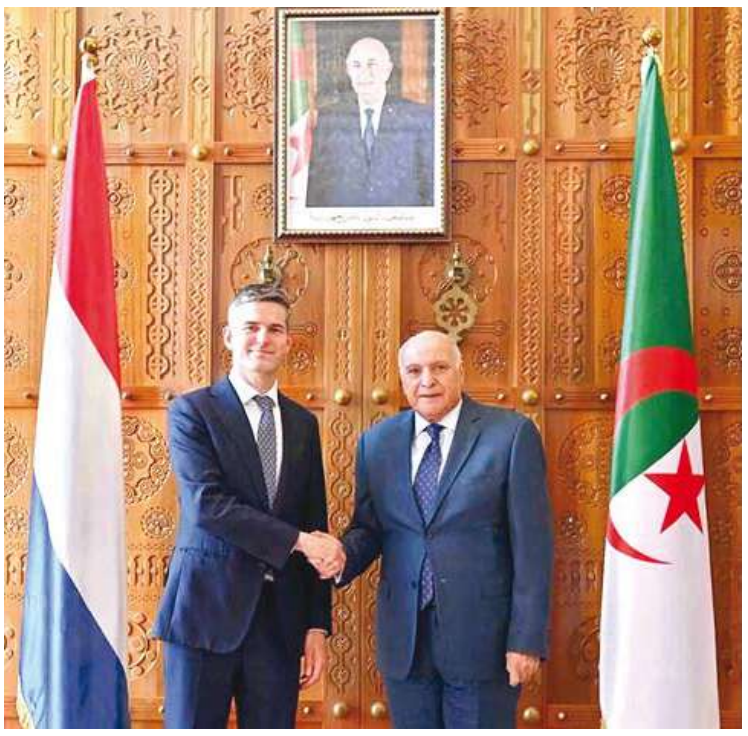
ALGÉRIE-PAYS-BAS

Une feuille de route pour booster le bilatéral

Le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, a effectué une visite de travail en Algérie hier et avant-hier. Il a d'abord été reçu, lundi, au siège du ministère des Affaires étrangères par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

PAR BOUALEM B.

Les deux responsables ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Le chef de la diplomatie néerlandaise a ensuite été reçu, avec la délégation qui l'accompagnait, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la Présidence, Lounès Magramane, du ministre Ahmed Attaf et de l'ambassadeur d'Algérie auprès des Pays-Bas, Mustapha Abdelhak Gassmi. À l'issue de ces rencontres, Alger et La Haye ont réaffirmé leur volonté de renforcer un partenariat ancien, notamment dans l'énergie, l'eau, l'agriculture, la migration et la stabilité régionale. Tom Berendsen a qualifié ses entretiens avec le président Tebboune de fructueux, saluant les relations historiques profondes entre les deux pays. L'amitié algéro-néerlandaise se nourrit d'une longue fréquentation maritime, commerciale et humaine, que le chef de la diplomatie néerlandaise a lui-même rappelée en évoquant des relations vieilles de plus de quatre cents ans. En 2027, les deux pays célébreront le 65e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens parle de confiance, de respect mutuel et d'intérêts partagés. Ces formules peuvent parfois sembler convenues. Elles prennent ici une portée plus concrète, car les deux pays ont décidé de relancer leurs mécanismes de coopération, de tenir en 2027 de nouvelles consultations politiques ainsi qu'une session de la Commission mixte de coopération économique et technologique, et d'élaborer une feuille de route commune. L'une des plus importantes priorités concernait naturellement l'énergie. L'Algérie demeure un acteur majeur de l'approvisionnement européen en gaz naturel, contribuant à environ 12 pour cent des importations gazières de l'Union européenne selon les données avancées par le ministère des Affaires étrangères. Les Pays-Bas, pays dense, industrialisé et très exposé aux évolutions du marché énergétique européen, ont intérêt à sécuriser des relations fiables avec un fournisseur situé au sud de la Méditerranée. La coopération ne se limite toutefois plus aux hydrocarbures. Un projet de protocole d'accord sur les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et la transition énergétique est en cours de négociation. Une équipe de travail conjointe a été mise en place afin d'accélérer sa finalisation. Le texte devrait servir de cadre pour identifier des projets, encourager les échanges d'expertise, développer la formation et faire avancer la coopération dans l'efficacité énergétique. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte plus large. L'Algérie travaille déjà avec plusieurs partenaires européens autour du corridor SoutH2, un projet destiné à acheminer à terme de l'hydrogène vert produit au sud de la Méditerranée vers l'Europe. Le projet prévoit notamment le transport de 4 millions de tonnes d'hydrogène par an à l'horizon 2040, un volume présenté comme représentant environ 10 pour cent de la demande européenne attendue pour ce combustible. L'Algérie entend donc ne pas rester simple fournisseur de molécules traditionnelles. Il veut prendre place dans la chaîne de valeur des énergies propres, avec la technologie, l'industrie et le savoir-faire que cela suppose. Le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a invité dans ce cadre les entreprises néerlandaises à participer à la campagne algérienne d'octroi de permis, Algeria Bid Round 2026. C'est peut-être là le véritable test de ce rapprochement. Les Pays-Bas disposent d'une expérience reconnue dans la logistique portuaire, la gestion de l'eau, l'agriculture intensive, les technologies énergétiques et l'innovation. L'Algérie possède des ressources, un marché important, une position géographique stratégique et une ambition affichée de diversifier son économie. La rencontre entre ces deux réalités peut produire des projets durables, à condition que les engagements se traduisent en investissements, en contrats et en coopérations industrielles réelles. Le partenariat évoqué à Alger dépasse évidemment le champ énergétique. L'eau et l'agriculture figurent parmi les priorités, deux domaines où l'expérience néerlandaise peut rencontrer des besoins algériens pressants. Les transports, la logistique, l'économie de la connaissance, les start-up, la formation et les échanges scientifiques et culturels ont également été mentionnés. La question migratoire a occupé une place sensible dans les discussions. Les deux parties ont appelé à une approche globale, solidaire et équilibrée, prenant en compte les différentes routes migratoires ainsi que les intérêts et les préoccupations de l'ensemble des acteurs concernés. Elles ont aussi évoqué le renforcement de l'assistance consulaire mutuelle et la mise en place de mécanismes de coordination. Le sujet reste complexe, car il touche à la fois aux droits des personnes, aux contrôles aux frontières et aux responsabilités partagées entre les pays d'origine, de transit et de destination. Sa prise en charge dans un cadre bilatéral structuré constitue néanmoins une avancée par rapport aux simples déclarations d'intention. Tom Berendsen a salué le rôle de l'Algérie dans la stabilité régionale, particulièrement au Sahel. Il a décrit son pays comme un partenaire clé de l'Algérie dans un contexte géopolitique qu'il juge volatil, en citant la stabilité, la prospérité, l'énergie durable et les transports comme terrains d'intérêt commun. Cette appréciation a son importance. Elle reconnaît le poids diplomatique de l'Algérie dans une zone traversée par des crises sécuritaires, humanitaires et politiques. Les deux pays ont également évoqué leurs relations avec l'Union européenne, en appelant à un partenariat économique plus équilibré et à un dialogue capable de dépasser les difficultés actuelles. Cette visite fait apparaître une convergence entre le langage et les instruments annoncés. Il ne s'agit pas seulement de célébrer une vieille amitié. L'Algérie et les Pays-Bas veulent remettre en marche des instances de coopération, finaliser un accord énergétique, mobiliser leurs entreprises et préparer une feuille de route pour les années à venir. ■



Célébration du 1er novembre

Le Président chinois Xi Jinping félicite Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un message de félicitations de son homologue, le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération, a indiqué la présidence dans un communiqué.

La même source a souligné que, dans son message, le président chinois a qualifié de réussie la visite d'État effectuée par le président de la République en Chine ; mettant en exergue, également que les relations entre les deux pays se développaent de manière saine et stable et rappelant qu'il s'agissait « de relations amicales traditionnelles et solides même en période de difficultés ».

In fine, Xi Jinping a, par ailleurs, exprimé sa volonté de travailler avec le président de la République pour renforcer les liens d'amitié et de confiance mutuelle entre les deux pays, et pour approfondir les échanges et la coopération afin de réaliser de plus grandes avancées dans le partenariat stratégique global, a conclu le communiqué.

Algérie- Arabie Saoudite

Tebboune reçoit le ministre saoudien de la Culture

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier,le ministre de la Culture du Royaume d'Arabie saoudite, Son Altesse le prince Badr bin Abdullah bin Farhan Al Saud, ainsi que la délégation l'accompagnant.

Ont assisté à cette audience le directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba.

PORTEUR D'UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU PRÉSIDENT DU TCHAD

Attaf reçu par Mahamat Idriss Déby Itno

Porteur d'un message du président de la République à son homologue Tchadien, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a posé ses valises, hier à N'Djamena, a indiqué un communiqué du ministère

La même source a précisé qu'en sa qualité d'envoyé spécial du président Tebboune, le chef de la diplomatie algérienne a été reçu par le Président de la République du Tchad, Chef de l'État, le Maréchal Idriss Déby Itno.

Sur la teneur du message, le document du MAE révèle qu'Attaf a transmis au président tchadien « les salutations de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tout en se félicitant de « la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales dans tous les domaines, et en réaffirmant sa détermination à œuvrer de concert avec lui pour élever ces relations vers des horizons plus vastes », est-il notamment écrit. Et d'ajouter que la rencontre a également porté sur diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Enfin, Ahmed Attaf n »'a pas manqué de réitérer l'engagement de l'Algérie en faveur de la stabilité de la région sahélo-saharienne et sa disposition à œuvrer avec les pays de la région pour instaurer la sécurité, au service des intérêts de l'ensemble de leurs peuples et de leurs pays. ■

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FINANCEMENT CLIMATIQUE ET MARCHÉ DU CARBONE

Le gouvernement lance un nouveau chantier

L'Algérie engage une nouvelle étape dans sa politique climatique avec la mise en place d'un dispositif national intégré consacré au financement climatique et au développement d'un marché du carbone. Présenté hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, ce chantier vise à structurer les mécanismes de mobilisation des ressources.

PAR MAHREZ Z.



L'Algérie ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % à l'horizon 2035. Cet objectif pourrait être porté à 31 %, sous réserve de la disponibilité du soutien international nécessaire, a indiqué hier le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à Alger, lors d'une rencontre consacrée au financement climatique et aux marchés du carbone. Cette rencontre, qui réunit des membres du gouvernement, des représentants d'institutions nationales et internationales ainsi que des experts, intervient à la veille de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31). Dans cette perspective, le gouvernement entend mettre en place un dispositif national intégré destiné à encadrer les financements climatiques et à préparer le développement d'un marché du carbone. S'exprimant à l'ouverture de l'atelier national consacré à cette question, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a insisté sur la nécessité de traduire les engagements climatiques du pays en mécanismes opérationnels et en projets susceptibles de mobiliser des ressources financières. L'objectif est d'élaborer une stratégie nationale de gouvernance du financement climatique et des marchés du carbone, reposant sur un cadre réglementaire, institutionnel et technique unifié. Il s'agit notamment de structurer les mécanismes de mobilisation des ressources et de les orienter vers les projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Dans son intervention, le Premier ministre a rappelé que l'engagement climatique de l'Algérie s'inscrit « dans le cadre d'une vision stratégique qui concilie les impératifs du développement national et ses responsabilités environnementales et climatiques ». Cette orientation s'est notamment traduite par l'intégration de la question climatique dans la Constitution de 2020, l'adoption de la Stratégie nationale pour l'hydrogène vert en 2023 et la soumission, en août dernier, de la contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Un Plan national d'adaptation aux changements climatiques est également en cours d'élaboration. Le Premier ministre a souligné que « le développement du marché du carbone en Algérie ne doit pas être perçu comme un simple outil de respect des engagements climatiques, mais comme un nouveau domaine économique susceptible de contribuer à la mobilisation des investissements, au transfert de technologies et à la création de valeur ». À ce titre, la participation de l'Algérie aux mécanismes internationaux prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris nécessite une préparation institutionnelle et technique approfondie. Celle-ci devra notamment permettre de définir les modalités d'approbation des projets, les règles relatives à la propriété des unités carbone ainsi que les procédures d'enregistrement et de suivi des réductions d'émissions. Dans cette perspective, Sifi Ghrieb a également insisté sur la nécessité de développer « des mécanismes de garantie et de partage des risques afin de permettre la mobilisation de capitaux privés aux côtés des financements publics et internationaux ». Le Premier ministre a ainsi souligné l'importance d'une implication accrue du secteur privé national dans le financement des projets climatiques, tout en appelant à réunir les conditions permettant aux banques et aux institutions financières nationales de contribuer efficacement à cette démarche. Cette mobilisation doit également s'accompagner, selon Sifi Ghrieb, de la recherche de financements et d'investissements étrangers, grâce à une meilleure coordination entre les différents secteurs et institutions économiques et financières, les universités et les centres de recherche, ainsi qu'au recours à l'expertise internationale.

Sonatrach et Sonelgaz associées à la décarbonation

Le Premier ministre a également mis en avant le rôle des entreprises économiques nationales, notamment Sonatrach et Sonelgaz, dans la concrétisation de la transition climatique et énergétique. Il a souligné que leurs efforts constituent « une partie essentielle de ce processus », en particulier à travers la mise en œuvre du programme de développement de l'énergie solaire, présenté comme l'une des composantes majeures de la décarbonation du mix énergétique national. Les actions évoquées portent également sur la réduction des émissions, notamment à travers l'élimination du torchage routinier du gaz et la réalisation de l'objectif de zéro émission de méthane à l'horizon 2030. La promotion de l'efficacité énergétique, le captage du carbone et le développement de l'hydrogène vert figurent parmi les autres axes mentionnés dans son intervention. L'Algérie défend, en outre, une approche qui prend en compte les spécificités économiques et énergétiques des pays, notamment ceux en développement et les producteurs d'énergie, ainsi que leur droit au développement. Dans cette optique, le principe de la « responsabilité commune mais différenciée » demeure un fondement de la coopération internationale en matière climatique. Le Premier ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à une approche juste et équilibrée, tenant compte des réalités économiques des pays en développement et des producteurs d'énergie. L'Algérie entend également renforcer sa position dans les négociations internationales afin que les mécanismes de financement et les marchés du carbone prennent davantage en considération les réalités et les besoins des pays du Sud. Le Fonds vert pour le climat figure notamment parmi les mécanismes concernés par cette revendication d'un accès facilité aux ressources. Le Premier ministre a plaidé pour la simplification des procédures d'accès au financement climatique, le renforcement des dons et des financements concessionnels, la mise à disposition de garanties d'investissement ainsi qu'un soutien accru au transfert de technologies. ■

Réduction des émissions et hydrogène vert

Sonatrach s'engage dans un nouveau programme avec le PNUD

En marge de l'atelier national consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, un document de projet de coopération a été signé hier avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Intitulé « Renforcement du système de mesure, de notification et de vérification pour la réduction des émissions de méthane et étude de faisabilité du potentiel de l'hydrogène vert pour accompagner la transition énergétique de Sonatrach », ce projet s'articule autour de deux axes. Le premier porte sur le renforcement des capacités de Sonatrach en matière de mesure, de notification et de vérification des émissions de méthane. Il prévoit notamment l'installation et la mise en service d'un système fixe destiné à détecter et à surveiller en continu les émissions fugitives, conformément aux normes et aux pratiques internationales, notamment celles de l'initiative Oil and Gas Methane Partnership (OGMP 2.0). Ce dispositif doit permettre de détecter précocement les fuites et de produire des données fiables sur les émissions. Le second axe concerne la réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique approfondie sur le potentiel de l'hydrogène vert. Celle-ci devra évaluer les technologies disponibles, les besoins en infrastructures ainsi que les différents scénarios envisageables pour son intégration progressive dans la chaîne de valeur et les activités industrielles de Sonatrach. Le document a été signé par les représentants du ministère des Hydrocarbures, du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que du PNUD en Algérie. Le programme onusien assurera directement la mise en œuvre du projet, en coordination avec Sonatrach, qui en est le principal bénéficiaire technique.

M. Z.

Éditorial l'EXPRESS

INVESTISSEMENTS VERTS

PAR NASSIM TERKI

Le financement climatique ne peut plus se limiter à un engagement de principe. Pour l'Algérie, l'enjeu est désormais de traduire ses objectifs environnementaux en projets concrets, financés et compatibles avec ses priorités de développement. C'est tout le sens de l'atelier national consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, ouvert hier à Alger par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. La Constitution de 2020 a consacré la protection de l'environnement et la Stratégie nationale de l'hydrogène vert a été adoptée en 2023. L'Algérie prépare également son Plan national d'adaptation aux changements climatiques. Elle entend ainsi concilier transition écologique, développement, sécurité énergétique et stabilité économique. Cette équation revêt une importance particulière pour un pays producteur et exportateur d'hydrocarbures. Alger mise sur une transition progressive, qui s'appuie sur ses infrastructures et ses capacités nationales. Selon sa contribution actualisée, elle vise une réduction de 14 % de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035, un objectif qui pourrait être porté à 31 % grâce au soutien international nécessaire. Dans cette perspective, les marchés du carbone sont appelés à devenir un levier d'investissement, de transfert de technologies et de financement de projets de réduction des émissions. Leur crédibilité repose toutefois sur l'établissement de règles précises concernant l'approbation des projets, la propriété et le suivi des crédits carbone, la prévention du double comptage et la préservation des intérêts nationaux. La participation aux mécanismes prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris nécessite ainsi une gouvernance solide et des dispositifs de partage des risques permettant d'associer les capitaux privés aux financements publics et internationaux. Les priorités sont clairement identifiées : développer l'énergie solaire, réduire les émissions liées au torchage du gaz, améliorer l'efficacité énergétique, soutenir le captage du carbone et promouvoir l'hydrogène vert. L'objectif d'atteindre zéro émission de méthane à l'horizon 2030 figure également au programme. Sonatrach et Sonelgaz sont appelées à jouer un rôle central dans cette transition, qui nécessite des projets mesurables et susceptibles de bénéficier de financements. L'atelier doit notamment déboucher sur des recommandations, renforcer les compétences nationales en matière de mesure, de notification et de vérification des émissions, ainsi qu'améliorer la coordination entre les administrations, les banques, les entreprises, les universités et les centres de recherche. Sifi Ghrieb a, dans ce contexte, appelé à une participation accrue du secteur privé et des banques nationales, ainsi qu'à la mobilisation de capitaux étrangers. Sur le plan international, l'Algérie plaide pour un accès facilité aux financements climatiques, un renforcement des dons et des prêts concessionnels, ainsi qu'un meilleur transfert de technologies. En rappelant le principe des « responsabilités communes mais différenciées », elle défend une exigence essentielle pour les pays du Sud : faire en sorte que la transition climatique tienne compte de leurs capacités et de leurs priorités de développement. L'enjeu est désormais de transformer les engagements climatiques en investissements concrets, sans compromettre les impératifs du développement national.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE, DÉPENSES PUBLIQUES ET ENDETTEMENT

Les comptes de l'État sous la loupe des députés

C'est parti pour des séances non-stop à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrées à l'examen, à l'amendement et au vote du projet de loi de finances (PLF) 2027. Les députés ont entamé, lundi 2 novembre, l'examen du texte, immédiatement après sa présentation par le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou.

PAR MAHDI B



Dans son exposé, le ministre a présenté les prévisions de croissance économique pour 2027, qui devraient s'établir à 4,2 %, ainsi que les principales données relatives aux recettes et aux dépenses budgétaires. Il a également exposé les projections pour les années 2028 et 2029. Le représentant du gouvernement a par ailleurs détaillé les différentes mesures législatives proposées pour soutenir l'investissement productif et renforcer la diversification de l'économie, préserver le pouvoir d'achat et améliorer le cadre de vie des citoyens, élargir l'assiette fiscale et renforcer la mobilisation des ressources. Il a également évoqué la simplification des procédures, l'accélération de la modernisation de l'administration, le renforcement du respect des obligations fiscales, la transparence ainsi que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Parmi les mesures destinées à soutenir l'investissement, le ministre des Finances a notamment cité la réorganisation du cadre institutionnel qui lui est consacré, à travers la consolidation du rôle de trois organismes : l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement. En matière de simplification des procédures et de modernisation de l'administration, Mohamed Lamine Lebbou a expliqué que le PLF 2027 propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU). Le texte prévoit également la reconduction, jusqu'au 31 décembre 2029, de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi qu'à la vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulet de chair et de dinde produits localement. Par ailleurs, la commission des finances et du budget de l'APN a proposé 26 amendements au projet de loi, dont cinq portant sur des corrections linguistiques, 15 concernant le contenu d'articles existants et six visant à introduire de nouveaux articles. Selon le programme de l'APN, les débats se poursuivent jusqu'à mercredi. La séance de jeudi sera consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires, ainsi qu'aux réponses du représentant du gouvernement aux préoccupations et aux interrogations des députés. La séance plénière consacrée au vote du PLF 2027 est, quant à elle, prévue pour le lundi 16 novembre. Selon les données présentées aux députés par le ministre des Finances, le PLF 2027 table sur une croissance économique de 4,2 %, un taux d'inflation de 4 % et un déficit budgétaire de 8 631 milliards de dinars, soit environ 63,3 milliards de dollars. Les recettes budgétaires devraient atteindre 9 251,1 milliards de dinars, tandis que les dépenses sont estimées à 17 882,6 milliards de dinars en crédits de paiement, soit l'équivalent d'environ 132 milliards de dollars. Le cadrage macroéconomique du PLF 2027 repose sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole de 60 dollars et un prix de marché de 70 dollars. Le texte anticipe également une hausse du ratio de la dette publique par rapport au produit intérieur brut (PIB), qui devrait atteindre 60,4 % en 2027, contre près de 53,2 % en 2026. Cette proportion pourrait s'élever à 75,4 % à l'horizon 2030 si les déséquilibres persistent. En matière de croissance, le PIB devrait progresser de 4,2 % en 2027, de 4,1 % en 2028 et de 4,7 % en 2029, une évolution qui devrait être portée notamment par les secteurs hors hydrocarbures. Pour 2027, le taux de change du dinar est prévu autour de 130 dinars pour un dollar. Des progressions sectorielles sont également attendues, notamment dans l'industrie, avec une croissance de 6 %, et dans les activités liées à l'électricité et au gaz, avec 5,5 %. Dans le détail, les recettes globales sont évaluées à 9 251,14 milliards de dinars, dont 2 652,3 milliards de dinars de fiscalité pétrolière et 6 598,8 milliards de dinars de recettes hors hydrocarbures. Elles font face à des dépenses globales de 17 882,6 milliards de dinars. Le ratio de la dette publique est, pour sa part, estimé à 60,4 % du PIB. S'agissant de la répartition des dépenses, le budget 2027 prévoit 6 180,5 milliards de dinars au titre des transferts sociaux, 4 578,4 milliards pour les dépenses de personnel, 3 725,1 milliards pour l'investissement public et 2 060 milliards de dinars pour les dépenses imprévues. Sur le volet social, le PLF 2027 prévoit des revalorisations salariales, tout en maintenant l'objectif de ne pas alourdir la charge fiscale des classes moyennes. Il reconduit également l'exonération de TVA sur plusieurs produits alimentaires jusqu'en 2029 et introduit la télédéclaration obligatoire pour les contribuables soumis à l'IFU. Dans le secteur de l'habitat, le programme prévoit la réalisation de 545 000 logements, dont 350 000 unités dans le cadre du programme AADL 3.

Vigilance face aux incertitudes internationales

Il convient de rappeler que la lettre de cadrage du 19 mai dernier, adressée par la direction générale du Budget du ministère des Finances aux gestionnaires et ordonnateurs publics dans le cadre de la préparation de l'avant-projet de loi de finances 2027, mettait déjà en garde contre les incertitudes de la conjoncture internationale. Le document soulignait que « les travaux de préparation interviennent dans une conjoncture internationale marquée par des tensions géopolitiques et commerciales persistantes, engendrant des incertitudes liées aux fluctuations des marchés énergétiques, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment pour ce qui est des matières premières et des produits alimentaires ». L'orientation est claire : rester vigilant face aux effets que pourraient avoir les fluctuations des prix sur les marchés internationaux sur l'économie nationale. En clair, cette situation impose une vigilance accrue et une capacité d'adaptation rapide aux mutations mondiales. Il s'agit de concilier la préservation du pouvoir d'achat, le maintien d'un niveau soutenu d'investissement public et une trajectoire crédible de maîtrise des finances publiques, dans un contexte où les marges de manœuvre budgétaires demeurent limitées. ■

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie ouvre une ligne directe entre Alger et Athènes



La compagnie nationale Air Algérie poursuit l'extension de son réseau international avec l'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne entre Alger et Athènes. Annoncée hier, cette desserte sera mise en service à partir du 24 décembre 2026, selon un communiqué de la compagnie. Dans un premier temps, la ligne sera assurée à raison d'un vol hebdomadaire. La fréquence passera à deux vols par semaine à compter de mars 2027, précise la même source. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes. Les voyageurs pourront acheter leurs billets sur le site officiel d'Air Algérie, auprès de son centre d'appels ou dans les agences de voyages. Avec cette nouvelle desserte, la compagnie entend consolider sa présence sur le marché européen, diversifier les destinations proposées aux voyageurs et renforcer le rôle de son hub à l'aéroport international d'Alger. Cette liaison devrait également faciliter les déplacements entre l'Algérie et la Grèce, tout en s'inscrivant dans la stratégie d'élargissement du réseau international d'Air Algérie. ■

Sur décision du président de la République

Les pèlerins disposent d'un mois supplémentaire pour finaliser les formalités administratives



Les délais de paiement des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027 sont prolongés d'un mois, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « Sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et afin de permettre aux citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj de finaliser l'ensemble des procédures administratives, les délais d'accomplissement des formalités et de paiement des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027 ont été prolongés d'un mois, du mardi 3 novembre au jeudi 3 décembre 2026 », indique un communiqué des services du Premier ministre. À cet effet, les futurs pèlerins sont invités à accomplir l'ensemble des démarches relatives au Hadj durant cette période supplémentaire, précise la même source. **R. N.**

MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Lancement officiel du RNES

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudan, a présidé hier le lancement officiel du Référentiel national des équipements de santé (RNES), définissant les dispositifs médicaux essentiels devant être disponibles dans les différents établissements de santé.

PAR MERIEM K.

Le ministère de la Santé franchit une nouvelle étape dans la modernisation de la gestion des équipements médicaux avec le lancement officiel du Référentiel national des équipements de santé. Élaboré sous la supervision de la Direction générale de la pharmacie et des équipements de santé, cet outil stratégique est le fruit d'une étroite collaboration scientifique et technique réunissant experts, praticiens de diverses spécialités, ingénieurs biomédicaux et physiciens médicaux.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Ait Messaoudène a souligné que le RNES constitue une étape importante dans le parcours de réforme du système national de santé et un pas qualitatif vers l'instauration d'une gestion plus efficace, transparente et rationnelle des équipements de santé. « Le référentiel n'est pas seulement une liste d'équipements, mais un outil stratégique de planification, d'évaluation des besoins, de rationalisation de l'investissement public et d'unification des normes de prise de décision à l'échelle nationale ». Il a précisé dans ce contexte que le Référentiel couvre 38 spécialités médicales et 8 pôles techniques transversaux, et répertorie 716 types d'équipements de santé pour 1 403 usages, tout en définissant les équipements requis pour chaque spécialité et niveau de soins, ainsi que les exigences de leur installation, de leur fonctionnement et de leur maintenance. Il a également indiqué que le référentiel adopte quatre niveaux de soins, au sein desquels les équipements sont classés comme obligatoires, recommandés ou non appropriés, garantissant ainsi leur adéquation avec la nature de chaque établissement de santé, ses missions, le niveau de soins dispensé, ainsi que sa capacité à exploiter et entretenir ces équipements.

Évoquant la rationalisation des dépenses publiques, le ministre a mis en avant l'importance d'adopter le coût global de l'équipement tout au long de son cycle de vie, incluant l'installation, la maintenance, les pièces de rechange, les consommables et la formation. Il a affirmé que cette approche permet de passer d'une simple réponse aux demandes d'acquisition à une évaluation et une justification des besoins selon des critères scientifiques et techniques clairs, tenant compte des spécificités de chaque établissement sanitaire.

La plateforme numérique SMES opérationnelle à 100 %

La plateforme de suivi et de maintenance des équipements de santé « SMES » a atteint un taux d'opérationnalité de 100 %, devenant un outil central pour l'unification des données, le suivi de l'état opérationnel des équipements, de leurs pannes, des interventions de maintenance et des contrats associés, a affirmé le ministre.

Cette plateforme permet d'élaborer un atlas national mis à jour des équipements de santé et d'établir une cartographie de leur distribution et de leur état de fonctionnement, aidant ainsi à identifier les zones de déficit et les dysfonctionnements, tout en fournissant des données précises pour appuyer l'élaboration de la carte sanitaire nationale et lier la répartition des moyens aux besoins de santé réels de la population, poursuit le ministre.

M. Ait Messaoudène a souligné que la digitalisation vise à moderniser la gestion et à éclairer la prise de décision grâce à des données constamment actualisées par les établissements de santé. Il a par ailleurs rappelé que le renouvellement des équipements médicaux doit désormais s'appuyer sur une évaluation rigoureuse de leur cycle de vie intégrant sécurité, vétusté, coûts de maintenance et volume d'activité afin de garantir la continuité des soins et la bonne gestion des deniers publics.



Le ministre a également indiqué que le système sera renforcé par la publication de l'instruction relative à l'estimation des besoins en équipements de santé, qui adoptera le référentiel national comme base unifiée pour l'élaboration, l'examen et la hiérarchisation des demandes d'acquisition, en comparant les équipements réellement disponibles à ceux que chaque établissement devrait posséder selon ses missions et le niveau de soins dispensé. Il a affirmé que cette opération s'appuiera sur les normes scientifiques et techniques adoptées ainsi que sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des instances internationales spécialisées, tout en tenant compte des spécificités du système de santé national, de la charge morbide, de la densité démographique, de la disponibilité des infrastructures, des ressources humaines et de la faisabilité économique.

Le ministre a souligné que cette approche rendra les décisions d'acquisition plus précises et objectives, en orientant les investissements vers le comblement des déficits réels et la hiérarchisation des priorités selon leur impact direct sur l'amélioration de la prise en charge des patients, ce qui renforcera l'équité dans la répartition des ressources de santé et augmentera la rentabilité de la dépense publique.

Enfin, il a appelé s'engager à mettre à jour leurs données, à identifier et justifier leurs besoins avec précision, à respecter les procédures établies et à faire preuve de responsabilité et de transparence, , rappelant que le succès de ce projet repose sur son impact concret sur la qualité des soins et la gestion des ressources. ■

EXAMEN DES PRIORITÉS INSCRITES DANS LES WILAYAS NOUVELLEMENT CRÉÉES

Mouloudji préside une réunion de coordination

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souraya Mouloudji, a présidé hier une réunion de coordination avec les directeurs de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de 11 nouvelles wilayas créées, afin d'examiner les priorités inscrites dans ces circonscriptions, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette réunion tenue au siège du ministère a regroupé les directeurs de l'action sociale et de la solidarité des wilayas d'Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussera, M'Sila (M'saad), Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh.

À cette occasion, il a été procédé à « l'examen et la discussion des diverses questions et préoccupations liées à l'accompagnement de la phase découlant de la promotion administrative de ces wilayas, ainsi qu'à l'échange de vues sur les exigences d'adaptation de l'organisation et de la gestion sectorielles à la nouvelle situation administrative ». La réunion a également permis d'« identifier les difficultés rencontrées et les besoins prioritaires, outre l'unification de la méthodologie de travail et la coordination des efforts entre les services centraux et locaux, de manière à garantir la continuité du service public et à atteindre les objectifs escomptés par la création de ces wilayas, conformément à la nouvelle vision adoptée par la direction politique du pays et en harmonie avec les orientations éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », ajoute le communiqué.



Dans ce cadre, la ministre a souligné « la nécessité d'aborder cette étape dans un esprit de responsabilité, d'initiative et d'anticipation », à travers la réalisation d'un diagnostic « objectif ». Elle a formulé à ce titre une série d'orientations et d'instructions, portant principalement sur « le règlement de la situation administrative et organisationnelle des services et des structures relevant du secteur dans les wilayas concernées », ainsi que « la coordination avec les services centraux compétents au sujet des dispositions nécessitant une adaptation ou une régularisation ».

Elle a également exhorté à « accélérer l'aboutissement de toutes les démarches administratives et organisationnelles relatives à l'installation et à l'activation des commissions de wilaya et des commissions mixtes liées aux missions du secteur, en coordination avec les autorités locales, les secteurs et les instances concernées », tout en assurant « un suivi rigoureux des projets et des opérations d'investissement inscrits ».

Mme Mouloudji a en outre appelé à l'élaboration d'un bilan « précis et actualisé » des ressources humaines au niveau des directions de wilaya, avec « l'identification des postes vacants et des besoins réels dans les nouvelles wilayas concernées par les recrutements au titre de l'année 2026, notamment en ce qui concerne la détermination des besoins des différentes couches de la société et des catégories vulnérables ayant droit, afin de les accompagner et d'orienter vers les mécanismes et programmes de prise en charge adéquats ».

La ministre a insisté sur l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information sur les différents programmes et mesures sociales gérés par le secteur, en plus du « respect strict des dispositions législatives et réglementaires régissant les transferts de compétences, dans le plein respect des prérogatives légalement attribuées », ainsi que « l'amélioration des mécanismes d'accueil des citoyens, le traitement de leurs préoccupations et la garantie de l'acheminement des aides et prestations sociales aux ayants droit dans les délais impartis », poursuit la même source.

La ministre a fait observer que « la réussite de cette étape ne se mesure pas seulement à l'achèvement des procédures administratives et organisationnelles, mais à son impact positif réel sur la qualité des services publics, l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens et la réponse effective aux besoins des différentes catégories ayant droit ». ■

Agriculture

Une mission d'information du Conseil de la nation auprès des **offices** des terres agricoles et du lait

La commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation a entamé, lundi 2 novembre, une mission d'information auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL).



FATIHA A.

Cette démarche vise à s'enquérir du fonctionnement de ces deux organismes, à examiner les contraintes auxquelles ils sont confrontés et à évaluer les efforts engagés pour améliorer la gestion du foncier agricole et renforcer l'organisation de la filière lait, deux enjeux majeurs pour le développement agricole et la sécurité alimentaire nationale.«Sur instruction du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, une délégation de la commission de l'agriculture et du développement rural, conduite par son président, Boukhemis Belahimer, a effectué, lundi 2 novembre 2026, une visite à l'Office national des terres agricoles (ONTA), à Bir Touta, et à l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), à Bousfer», lit-on dans le communiqué de l'ONIL.

La première étape de cette mission a conduit la délégation au siège de l'ONTA, où elle a été accueillie par son directeur général, Mohamed Amziane Laânasri, accompagné de plusieurs cadres de l'établissement.À cette occasion, le directeur général a souhaité la bienvenue au président de la délégation et aux membres de la commission, soulignant l'importance de cette visite pour renforcer la communication et la coordination avec l'institution législative, ainsi que pour permettre une meilleure connaissance de la réalité du secteur agricole, notamment en matière de gestion du foncier agricole et de suivi de son exploitation.De son côté, Boukhemis Belahimer a exprimé ses remerciements pour l'accueil réservé à la délégation, mettant en avant l'importance de cette démarche dans le cadre des missions de contrôle et de suivi dévolues au Conseil de la nation. L'objectif est de s'informer directement sur le fonctionnement des établissements et organismes relevant du secteur agricole, de prendre connaissance de leurs préoccupations et des difficultés rencontrées, afin de contribuer à l'amélioration de leurs performances et de la qualité du service public.

Les membres de la délégation ont ensuite suivi une présentation audiovisuelle détaillée consacrée à l'ONTA, retraçant notamment sa création, ses missions et son rôle dans la gestion du foncier agricole et le suivi de son exploitation. Les principales activités de l'Office ainsi que les mécanismes mis en place pour accomplir ses missions ont également été présentés.Cette présentation a été suivie d'un débat au cours duquel les membres de la commission ont échangé avec les responsables de l'établissement sur différentes questions liées à la gestion et à l'exploitation des terres agricoles. Plusieurs préoccupations et interrogations ont été soulevées concernant la situation du secteur et les efforts déployés pour prendre en charge les difficultés rencontrées. Les membres de la délégation ont également formulé des observations et des propositions visant à améliorer les performances de l'organisme et à renforcer l'efficacité de la gestion du patrimoine foncier agricole.La deuxième étape de cette première journée a été consacrée à l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), à Bousfer, où la délégation a été accueillie par son directeur général, Mokhtar Bouziane, en présence de plusieurs cadres de l'établissement.Au début de la rencontre, le directeur général a salué cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations avec l'institution législative et constitue une occasion de présenter les missions de l'Office ainsi que son rôle dans l'organisation de la filière lait et produits laitiers.

Le président de la délégation, Boukhemis Belahimer, a, pour sa part, salué les conditions d'accueil, soulignant l'intérêt de cette visite pour s'enquérir de la situation de la filière et prendre connaissance des efforts consentis afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en cette denrée alimentaire de première nécessité.Les membres de la commission ont ensuite suivi une présentation audiovisuelle portant sur l'historique de l'ONIL, ses missions et son rôle dans l'organisation de la filière lait et produits laitiers. Une seconde présentation a été consacrée à la numérisation du secteur, mettant en évidence les initiatives engagées dans ce domaine ainsi que l'importance des solutions numériques pour améliorer les mécanismes de gestion, renforcer l'efficacité des performances et accompagner les différents opérateurs intervenant dans la filière.

Les échanges qui ont suivi ont permis d'aborder plusieurs questions relatives à la situation de la filière lait, aux contraintes auxquelles elle fait face et aux perspectives de son développement. Les membres de la commission et les cadres de l'Office ont notamment échangé sur les moyens de consolider l'organisation de cette activité et de renforcer sa contribution à la réalisation de la sécurité alimentaire nationale.

AHK Algérie

exploration des opportunités d'exportation agroalimentaire vers quatre marchés africains stratégiques

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) a organisé un webinaire consacré aux opportunités d'exportation des produits agroalimentaires algériens vers quatre marchés africains prioritaires, à savoir le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Afrique du Sud. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner les opérateurs économiques nationaux dans leur démarche d'internationalisation et à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés du continent.Animé par M. Toufik Hadkeheil, président du CAFLEX, ce webinaire a permis de mettre en lumière le potentiel commercial de ces quatre destinations, ainsi que les perspectives qu'elles offrent aux entreprises algériennes du secteur agroalimentaire. Les échanges ont notamment porté sur les produits susceptibles de répondre à la demande de ces marchés, les conditions d'accès, les exigences réglementaires et les contraintes logistiques auxquelles les exportateurs doivent se préparer.Les données présentées lors de cette rencontre illustrent l'importance des débouchés commerciaux dans ces pays. Le Nigeria a ainsi enregistré 7,75 milliards de dollars d'importations de produits alimentaires et de boissons en 2025, tandis que les importations agroalimentaires de la Côte d'Ivoire ont atteint 3,6 milliards de dollars en 2024. De son côté, le Sénégal affiche une moyenne annuelle de 1,8 milliard de dollars d'importations agricoles. Quant à l'Afrique du Sud, ses importations agricoles se sont établies à 7,9 milliards de dollars en 2024.Ces volumes d'importations témoignent d'une demande significative et ouvrent des perspectives intéressantes pour les producteurs et exportateurs algériens, notamment dans un contexte marqué par la volonté de diversifier les débouchés extérieurs et de consolider les échanges commerciaux intra-africains.

F.A.

NESDA

Renforcement de l'accompagnement des compétences algériennes établies à l'étranger

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) poursuit le déploiement de sa stratégie d'ouverture aux compétences nationales établies à l'étranger, en vue de les encourager à investir en Algérie et à contribuer à la dynamique dedéveloppement économique du pays.Dans ce cadre, les antennes de wilaya de la NESDA de Jijel et de Sétif ont accueilli les réunions des commissions de sélection, de validation et de financement des projets (CSVF), avec la participation des représentants des différents secteurs concernés par la création etl'accompagnement des micro-entreprises.

Les travaux de ces deux commissions ont notamment été marqués par la présentation et l'examen de deux projets d'investissement portés par des ressortissants algériens résidant à l'étranger. Les porteurs de projets ont participé aux réunions par visioconférence, leur permettant ainsi de présenter leurs initiatives et d'échanger directement avec les membres des commissions à distance.

Le premier projet, présenté par M. Selim Kessoum, établi en France, concerne le domaine des grands travaux publics et de l'hydraulique. Le second porte sur la fabrication d'accessoires et d'équipements de protection électronique. Il est porté par un membre de la communauté nationale résidant au Canada.Au-delà de l'accompagnement individuel des porteurs de projets, cette ouverture sur la communauté nationale établie à l'étranger s'inscrit dans une perspective plus large de mobilisation des compétences algériennes à l'international, afin de favoriser la création de nouvelles entreprises, la génération de richesses et la création d'emplois, tout en contribuant au renforcement du tissu économique national.

F.A.

Commerce

L'Algérie, un pont stratégique entre le nord et le sud de l'Afrique

L'ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie, M. Mobhare Holmes Matinyi, a souligné que l'Algérie constitue un «pont géographique vital» reliant le nord et le sud de l'Afrique, mettant en avant sa position géographique stratégique qui lui confère une place de premier plan dans la promotion du commerce intra-africain, selon l'APS.Lors d'une conférence de presse tenue lundi au siège de l'ambassade, le diplomate tanzanien a passé en revue les derniers développements de la coopération bilatérale entre son pays et l'Algérie, renouvelant son appel à explorer les opportunités d'investissement et les domaines économiques vitaux en Tanzanie.

Au début de la conférence de presse, M. Matinyi a exprimé la «fierté» de son pays de compter l'Algérie parmi ses amis, affirmant sa «ferme conviction que les solides liens de coopération entre les deux pays profiteront aux deux peuples ainsi qu'à l'ensemble du continent africain».

Il a précisé que l'Algérie, de par sa position à l'extrême nord du continent, joue un rôle central en tant que pont géographique reliant le nord et le sud de l'Afrique, ce qui renforce son statut d'acteur principal dans la dynamisation du commerce intra-africain».

De son côté, la Tanzanie jouit d'une position stratégique singulière, au carrefour des marchés de l'Afrique de l'Est, du Centre et du Sud, une grande zone économique regroupant plus de 500 millions d'habitants et offrant d'importantes perspectives et potentialités économiques, a-t-il relevé, soulignant que ces données constituent les principales avancées et évolutions concrètes enregistrées au cours du mois d'octobre dernier.

Evoquant le niveau de coordination et de concertation entre les deux pays au sein des organisations régionales et internationales, à l'instar de l'Union africaine (UA) et des Nations unies, l'ambassadeur de Tanzanie a indiqué que l'histoire de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tanzanie remonte à plus de 60 ans, leurs liens privilégiés s'étant forgés à travers des dénominateurs communs et une lutte historique unie pour la libération du continent africain.

Cette coordination s'est concrétisée à travers le rôle pionnier de l'Algérie en tant qu'acteur incontournable dans les mouvements de libération et l'accueil en Tanzanie du siège du «Comité de libération de l'Afrique» relevant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ce qui a jeté les bases d'un accord politique et diplomatique étroit qui s'est étendu sur des décennies.

R.E.

HOUARI TIGHERSI , ÉCONOMISTE:

« 2029, une étape clé pour **concrétiser** les réformes économiques engagées »

La transformation de la croissance économique en retombées concrètes pour les citoyens constitue le principal défi de l'Algérie, selon Houari Tighersi, maître de conférences à la Faculté des sciences économiques.

FATIHA A.



Invité hier de l'émission « Dhayf Essabah » de la Chaîne 1 de la Radio nationale, l'économiste a souligné la nécessité de renforcer la souveraineté nationale, de stimuler l'investissement productif et d'accélérer la diversification de l'économie, estimant que 2029 pourrait marquer une étape importante dans la concrétisation des réformes engagées ces dernières années.

Le véritable enjeu de l'économie algérienne consiste désormais à traduire les indicateurs macroéconomiques en acquis tangibles pour les citoyens, tout en consolidant la souveraineté nationale et en accélérant la transformation structurelle de l'économie. C'est ce qu'a affirmé, mardi, Houari Tighersi, maître de conférences à la Faculté des sciences économiques, lors de son intervention dans l'émission « Dhayf Essabah » de la Chaîne I de la Radio nationale, consacrée aux enjeux du projet de loi de finances (PLF) pour 2027.L'économiste a estimé que l'année 2029 pourrait constituer une échéance importante pour commencer à récolter les fruits des réformes économiques engagées au cours des dernières années. Cette perspective suppose, selon lui, de maintenir la dynamique de croissance tout en préservant les engagements sociaux de l'État, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques régionales et internationales ainsi que par les fluctuations des marchés de l'énergie et des matières premières.

Concernant les perspectives de croissance, Houari Tighersi a relevé que la prévision de 4,2 % inscrite dans le projet de loi de finances pour 2027, actuellement examiné par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), traduit une dynamique économique qu'il convient de consolider. Il a notamment comparé cette prévision à la situation de plusieurs économies européennes, où la croissance connaît un ralentissement et ne dépasse parfois pas 1 %.Il a également mis en avant l'amélioration attendue des performances de plusieurs secteurs hors hydrocarbures. La croissance de l'industrie devrait ainsi atteindre près de 6 %, contre 5,2 % pour le secteur du bâtiment, tandis que celle des services avoisinerait les 5 %.Pour l'intervenant, ces indicateurs témoignent de la place croissante des activités productives dans le processus de diversification de l'économie nationale. Ils s'inscrivent également dans le cadre des réformes destinées à améliorer la compétitivité et à corriger les déséquilibres structurels de l'économie algérienne.Abordant la situation du marché pétrolier, Houari Tighersi a rappelé que le prix de référence retenu pour l'élaboration du budget est fixé à 60 dollars le baril, alors que les cours du Brent ont dépassé les 115 dollars. Un tel écart offre, selon lui, une marge de manœuvre aux finances publiques. Il a toutefois mis en garde contre le risque de considérer les recettes pétrolières comme une solution durable, soulignant que la diversification des sources de richesse demeure une nécessité incontournable.

Sur le plan social, l'économiste a salué les mesures prévues en matière d'emploi, notamment l'annonce de la création de plus de 125 000 postes, ainsi que les augmentations salariales attendues et le maintien des dispositifs de soutien social.Il a néanmoins insisté sur la nécessité d'accompagner les mesures destinées à préserver le pouvoir d'achat des catégories à revenus modestes par un renforcement de la régulation des marchés, un meilleur suivi des circuits de distribution et une lutte plus efficace contre la spéculation.À ce titre, il a souligné le rôle que pourrait jouer la transformation numérique dans le contrôle des circuits commerciaux. La traçabilité des produits, depuis leur lieu de production jusqu'au consommateur final, permettrait notamment d'améliorer la transparence des transactions et de mieux encadrer les réseaux de distribution.Par ailleurs, Houari Tighersi a indiqué que les transferts sociaux prévus dans le projet de loi de finances s'élèvent à environ 33 milliards de dollars, dont près de 20 milliards destinés au soutien direct aux personnes. Dans ce contexte, il a plaidé pour une transition progressive vers un système de « soutien ciblé », reposant sur une infrastructure numérique intégrée permettant d'identifier les bénéficiaires réels des aides publiques et de réduire l'ampleur de l'économie informelle.Au final, l'enjeu du PLF 2027 réside dans la capacité à concilier croissance économique, diversification productive et préservation du pouvoir d'achat. Pour l'économiste, la consolidation des acquis macroéconomiques devra ainsi s'accompagner de réformes structurelles capables de produire des effets concrets et durables sur les conditions de vie des citoyens.

La demande mondiale progresse de 7,7 % en septembre 2026

Le marché mondial du fret aérien a enregistré une nouvelle progression en septembre 2026, confirmant la bonne orientation de la demande internationale de transport de marchandises. Selon les données publiées par l'Association du transport aérien international (IATA), la demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (TKF), a augmenté de 7,7 % par rapport à septembre 2025. Sur les opérations internationales, la hausse a atteint 8,6 %.Dans le même temps, la capacité mondiale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (TKFD), a progressé de 2,7 % sur un an, tandis que celle des opérations internationales a enregistré une augmentation de 3,3 %. Cette évolution traduit une progression de la demande nettement supérieure à celle des capacités offertes par les compagnies aériennes. Commentant ces résultats, Marie Owens Thomsen, vice-présidente principale chargée du développement durable et économiste en chef de l'IATA, a souligné que la croissance de la demande avait été observée dans toutes les régions du monde. Elle a notamment attribué cette évolution au dynamisme du commerce mondial et de la production manufacturière, ainsi qu'à l'essor des expéditions liées à l'intelligence artificielle (IA), qui ont contribué à maintenir une croissance à deux chiffres dans la région Pacifique.L'organisation met cependant en garde contre les pressions croissantes exercées par les coûts d'exploitation. Selon Marie Owens Thomsen, le prix du kérosène a plus que doublé par rapport à l'année précédente, alors que les rendements du fret aérien n'ont pas progressé au même rythme. Une situation qui complique davantage la rentabilité des opérations, malgré une demande soutenue et des volumes de marchandises importants.Plusieurs indicateurs économiques confirment néanmoins la solidité de l'environnement commercial. Le commerce mondial a ainsi progressé de 3,6 % en août 2026 par rapport au même mois de l'année précédente, prolongeant à 42 mois consécutifs la série de croissance en glissement annuel.L'activité manufacturière mondiale a également affiché une amélioration. L'indice PMI de la production manufacturière mondiale a gagné 0,7 point pour atteindre 53,8, tandis que l'indice des nouvelles commandes à l'exportation a progressé de 0,5 point, à 51,9. Ces deux indicateurs ont atteint leur niveau le plus élevé depuis cinq ans, confirmant leur contribution au renforcement de la demande de transport aérien de marchandises.En revanche, l'évolution des coûts énergétiques constitue un facteur de préoccupation majeur pour les opérateurs. En septembre, les prix du kérosène ont augmenté de 17,5 % par rapport au mois précédent et de 103,4 % sur un an, accentuant les contraintes financières pesant sur les compagnies aériennes.À l'échelle régionale, les transporteurs africains ont, pour leur part, affiché une hausse de 4,7 % de la demande de fret aérien, accompagnée d'un recul de 1,2 % de leur capacité.

R.E.

Industrie–Formation professionnelle

Accélération de la mise en œuvre du **référentiel** national des compétences

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont coprésidé, à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), et à l'évaluation du bilan de sa première étape, indique un communiqué du ministère de l'Industrie, selon l'APS.Cette réunion, tenue en présence de cadres des deux secteurs, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la coordination entre les deux départements ministériels en vue de concrétiser le RNFC, en tant qu'outil stratégique permettant d'adapter l'offre de formation aux besoins réels du marché du travail, à travers l'identification et la description des métiers et des compétences recherchés, ainsi que l'accompagnement des transformations que connaissent les différentes activités économiques, précise la même source.

A cet effet, le secteur industriel a été choisi comme secteur pilote pour l'application de ce référentiel, afin de tester, d'évaluer et de développer la méthodologie adoptée avant sa généralisation progressive aux autres secteurs économiques, a ajouté le communiqué.

Ainsi, la première étape a englobé l'organisation d'ateliers de formation et de coordination, l'élaboration du programme statistique sectoriel, et des visites de terrain aux groupes industriels pilotes (GICA, AGM et SNS), en sus du lancement effectif de l'inventaire des métiers et des compétences, et de la désignation de points de contact au niveau de ces groupes et de leurs filiales.

La réunion a également abordé la prochaine étape, qui verra l'élargissement de l'opération d'inventaire à d'autres groupes industriels, le renforcement de la coordination et de l'accompagnement pour identifier et répondre aux besoins des entreprises industrielles privées en matière de métiers et de compétences, afin de garantir un référentiel global répondant aux exigences des différents opérateurs économiques.

Cette coordination traduit «la complémentarité des efforts des deux secteurs pour assurer l'adaptation du système de formation aux exigences de l'industrie nationale, en fournissant une main-d'œuvre qualifiée et en répondant aux besoins des entreprises économiques, afin de renforcer leur compétitivité et de soutenir le processus de développement industriel», conclut le communiqué du ministère.

R.E.

Bouira

Des projets de développement à Chorfa, El-Asnam et Tikjda

D'importants projets de développement pertinents des secteurs du commerce, de l'hydraulique et de l'énergie, ont été lancés et d'autres inaugurés samedi à Chorfa, El-Asnam et Tikjda (Est de Bouira), dans le cadre d'un vaste programme élaboré à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954.



Au cours d'une visite de travail effectué dans la commune d'El-Asnam, le wali de Bouira, Houria Aggoune a supervisé le lancement des travaux du projet de réalisation d'un réservoir de 1500 M3 dans le chef-lieu communal. «Ce projet est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de 10.000 habitants de la commune d'El Asnam», a expliqué à l'APS M. Mohamed Bouali, directeur de l'hydraulique.
Un montant de 73 millions de dinars a été alloué à ce projet pour la réalisation d'un réseau de deux (2) km de conduites ainsi que d'un réservoir de 1.500 M3 dans un délai de huit (8) mois, a précisé M. Bouali.
Dans la localité d'El-Bardi, relevant de la commune d'El-Asnam, les responsables de la wilaya ont mis en service un réservoir de 500 M3 pour améliorer l'AEP de 1200 habitants des villages El-Bardi, El Mahrouk et Boudahane. «Une enveloppe de plus de 35 millions de dinars a été allouée aux travaux de réalisation de ce réservoir qui est raccordé au barrage de Tilesdit ainsi qu'aux fourrages de cette région», a encore expliqué le directeur de l'hydraulique. Au cours de cette visite, les autorités se sont rendues à Tikjda, où elles ont mis en service un projet de raccordement au gaz naturel de cette zone touristique, qui abrite les différentes structures hôtelières du Centre national de sports et de loisirs (CNSLT). «L'enveloppe financière attribuée à ce projet est de l'ordre de plus de 73 millions de dinars», a fait savoir à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la Direction de distribution de l'électricité et du gaz.
A Tikjda, Mme Aggoune a inspecté et procédé à la mise en service du projet de traitement de trois (3) points de glissement de terrain enregistré en 2024 sur la route nationale RN33.
«Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme d'entretien du réseau routier 2026», a expliqué le directeur des travaux publics, M. Noureddine Gasmi, précisant que 300 millions de dinars ont été consacrés au traitement des glissements de terrain recensés sur les routes nationales RN33, RN15 et RN30.
Dans la commune de Chorfa, le wali de Bouira, Houria Aggoune, un procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un marché de fruits et légumes au chef-lieu communal. Une enveloppe financière de près de 62 millions de dinars a été attribuée à ce projet devant être réalisé dans un délai de sept (7) mois, selon la fiche technique du projet.

Commune de Yahia Beni Guecha à Mila

Inauguration d'une polyclinique et d'un marché de proximité

Une polyclinique et un marché de proximité ont été inaugurés samedi dans la commune de Yahia Beni Guecha (Ouest de Mila) dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution. Selon les explications données aux autorités locales lors de la mise en service de ces deux équipements publics en présence de représentants de la famille révolutionnaire, une enveloppe financière de 46,851 millions DA puisée du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (2025) a été déléguée à l'aménagement d'une structure administrative de la commune de Yahia Beni Guecha pour l'exploiter en polyclinique baptisée du nom du chahid Salah Mazouz et assurant divers services de santé pour les habitants de cette collectivité locale. Selon la même source, cette structure sanitaire qui assurera divers services médicaux dont ceux de la maternité, de pédiatrie, de radiologie en plus d'un laboratoire mettra fin aux déplacements des malades vers les communes voisines pour accéder aux soins.
Le marché de proximité pour lequel une enveloppe financière de 10 millions DA puisée du programme d'appui au développement social et économique des communes (2025) contribuera à organiser l'activité commerciale dans cette commune et à éliminer le commerce anarchique dans ladite commune, à-t-on indiqué.
Le programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution donnera lieu courant cette soirée à la tenue au Musée du moudjahid Slimane-Bentebal du chef-lieu de wilaya d'une cérémonie en l'honneur des sportifs lauréats des diverses compétitions suivies de l'organisation d'une marche des scouts vers le cimetière des chouhada pour le levier des couleurs nationales à minuit.

Domaine forestier à Tizi-Ouzou

Mise en amodiation de 9 zones de chasse

Une opération d'amodiation portant sur neuf (9) zones de chasse par mise en valeur à travers plusieurs massifs forestiers de la wilaya de Tizi-Ouzou a été lancée par la Conservation locale des forêts au profit des associations de chasse agréées, au titre de la saison cynégétique 2026-2027, a-t-on appris samedi auprès de cette institution. Cette démarche administrative et technique porte sur l'attribution par voie de location de terrains du domaine forestier national couvrant une superficie globale de plus de 5.800 hectares, dans le cadre de la régulation et du développement des activités cynégétiques à l'échelle de la wilaya, a-t-on expliqué. L'opération englobe 9 sites relevant des forêts domaniales Moulay Yahia (répartis sur les communes de Draâ El Mizan et Frikat), Beni Khelfoune (Tizi-Gheniff), Boumahni (Draâ El Mizan et Ait Yahia Moussa), Tamgout (Aghribs) ainsi que de deux zones à travers chacune des forêts domaniales Azzouza et Beni Ghobri, a-t-on détaillé.
Cette procédure, précise-t-on, s'inscrit en application des dispositions de la loi n 04-07 du 14 août 2004 relative à la chasse, du décret exécutif n 06-398 fixant les règles de location des zones de chasse par mise en valeur dans les propriétés publiques et privées de l'Etat, ainsi que de l'arrêté ministériel n 388 fixant les périmètres des zones destinées à la location et de la décision de wilaya n 4539 portant ouverture de la saison de chasse. La participation à cet avis d'amodiation est réservée aux associations de chasse agréées ayant satisfait aux conditions réglementaires, notamment le dépôt d'un dossier comprenant le cahier des charges dûment signé, la liste nominative des chasseurs titulaires de permis validés et le procès-verbal de constatation sur le terrain établi conjointement avec les services forestiers, selon la même source.



Bordj Bou Arreridj

12 nouveaux bus pour renforcer le transport en commun

Le parc de transport en commun dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé de la réception de douze nouveaux bus, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative au renouvellement du parc national de transport, a-t-on appris lundi auprès du directeur des transports, Ali Barkat.
Dans une déclaration à l'APS, M. Barkat a précisé que l'opération vient s'ajouter à des opérations précédentes similaires et porter le nombre des bus neufs réceptionnés à 65 dont 35 pour l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Bordj Bou Arreridj et le reste pour les transporteurs privés. Ce renforcement permet de «consolider les capacités de transport urbain et suburbain, d'améliorer la desserte des diverses régions de la wilaya, notamment rurales, les conditions de transport des citoyens et le service public du secteur «, a ajouté le même responsable.
Les efforts du secteur sont poursuivis pour assurer les moyens de transport et renforcer le réseau de transport en commun par le renforcement des liaisons entre les agglomérations, l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et la satisfaction des besoins des citoyens sur les différentes lignes pour améliorer le service fourni.

PHARYNGITE

Comment la **soigner** ?

Bien que généralement bénigne, la pharyngite, nécessite une prise en charge adaptée afin de soulager les symptômes et d'éviter les complications.



La pharyngite est une inflammation du pharynx, la partie de la gorge située derrière la bouche et les fosses nasales. Elle se manifeste principalement par un mal de gorge, une sensation de brûlure, une irritation et une douleur lors de la déglutition. Cette affection est très fréquente chez les enfants comme chez les adultes et peut être provoquée par différents agents infectieux. Selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus de 80 % des cas de pharyngite sont d'origine virale, tandis que les infections bactériennes, notamment celles causées par le streptocoque du groupe A, représentent une proportion moins importante. Chez les enfants, ce streptocoque est responsable d'environ 20 à 30 % des cas. La pharyngite peut également être favorisée par la pollution atmosphérique, les allergies, le tabagisme et l'exposition à des substances irritantes. Les symptômes les plus fréquents sont la douleur à la gorge, les difficultés à avaler, la rougeur du pharynx, la fièvre, les maux de tête et parfois une toux, un écoulement nasal ou une fatigue générale. Lorsque l'infection est virale, elle s'accompagne souvent de symptômes similaires à ceux d'un rhume, notamment une toux, des courbatures et un écoulement nasal. En revanche, une origine bactérienne peut être suspectée devant une fièvre supérieure ou égale à 38 °C, des ganglions douloureux au niveau du cou et la présence d'exsudats blanchâtres sur les amygdales, mais ces signes ne suffisent pas à confirmer le diagnostic. Pour soigner une pharyngite, la première étape consiste donc à déterminer son origine, notamment lorsque les symptômes font suspecter une infection bactérienne. Un médecin peut demander un test rapide de détection du streptocoque ou un prélèvement de gorge afin de confirmer le diagnostic. Concernant le traitement, l'OMS rappelle que la majorité des pharyngites étant virales, les antibiotiques ne sont généralement pas nécessaires. La prise en charge repose principalement sur le soulagement des symptômes et le repos. Les experts recommandent de boire suffisamment d'eau, de privilégier les boissons tièdes, d'éviter la fumée de cigarette, la pollution et les aliments susceptibles d'irriter la gorge. Les gargarismes à l'eau tiède salée peuvent également apporter un soulagement chez les personnes capables de les réaliser sans avaler la solution. En cas de douleur ou de fièvre, le paracétamol peut être utilisé en respectant la posologie adaptée à l'âge, au poids et aux éventuelles contre-indications. Les pastilles destinées à apaiser la gorge peuvent également contribuer à réduire temporairement l'irritation. Lorsque la pharyngite est confirmée comme étant provoquée par le streptocoque du groupe A, un traitement antibiotique peut être nécessaire. Selon les recommandations de l'OMS publiées dans son guide sur la prévention du rhumatisme articulaire aigu et des cardiopathies rhumatismales, les patients présentant une infection streptococcique confirmée par un test diagnostique doivent recevoir un traitement antibiotique afin de prévenir certaines complications, notamment le rhumatisme articulaire aigu et les maladies cardiaques rhumatismales. La pénicilline est recommandée comme traitement de première intention dans les situations concernées, sous prescription et surveillance médicale. Il est important de ne jamais prendre des antibiotiques sans avis médical, car leur utilisation injustifiée favorise l'apparition de bactéries résistantes et n'apporte aucun bénéfice contre les infections virales. Dans la plupart des cas, la pharyngite évolue favorablement et les symptômes disparaissent progressivement en quelques jours. Toutefois, une consultation médicale est nécessaire lorsque la fièvre persiste, que les douleurs deviennent importantes, que les symptômes s'aggravent ou que la maladie ne s'améliore pas. Une difficulté à respirer, une impossibilité d'avaler la salive, une difficulté importante à ouvrir la bouche ou un gonflement marqué du cou nécessitent une prise en charge médicale urgente. La prévention repose sur des gestes simples : se laver régulièrement les mains, éviter les contacts rapprochés avec les personnes malades, ne pas partager les verres et les couverts, aérer les espaces fermés, couvrir sa bouche et son nez en cas de toux ou d'éternuement et éviter le

Accidents de la route

35 morts et 1851 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1851 autres ont été blessées dans 1561 accidents de la circulation survenus entre le 25 et le 31 octobre de l'année en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 3 morts et 77 blessés dans 55 accidents de la circulation. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 20 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Tébessa (5 personnes), Naâma (4), Bouira (4), Bechar (3), Médéa (2), Saida (1) et M'sila (1).
Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 947 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (152 incendies), Blida (49) et Tizi Ouzou (47).
Concernant la lutte contre les feux de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 60 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Premier cas mortel en 30 ans aux Etats-Unis

Un enfant décède de la rougeole dans l'Etat de New York

Un enfant est décédé dans l'Etat de New York après avoir contracté la rougeole, premier cas mortel en 30 ans dans cette région des Etats-Unis, ont annoncé les autorités. «J'ai le cœur brisé d'apprendre qu'un enfant du comté de Lewis est mort après avoir contracté la rougeole», a indiqué la gouverneure démocrate de l'Etat, Kathy Hochul, dans un communiqué lundi.L'état d'urgence a été déclaré en octobre dans l'Etat de New York en raison de l'augmentation des cas de rougeole. La rougeole provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et des éruptions cutanées, et dans certains cas des complications plus graves, comme une pneumonie et une inflammation du cerveau pouvant occasionner de graves séquelles voire la mort.

Exposition à Nâama

La vannerie traditionnelle et les produits en alfa à l'honneur

Une exposition consacrée à la fabrication de vannerie traditionnelle et aux produits en alfa a été inaugurée, lundi à la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Nâama, avec la participation de cinq artisans de la wilaya et d'autres régions du pays, ont indiqué les organisateurs.Organisée à l'occasion des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, cette exposition permet aux visiteurs de découvrir et d'acquérir des produits artisanaux fabriqués localement à partir d'alfa, de fibres de doum et de feuilles de palmier, notamment des tapis, des ustensiles ménagers, des objets décoratifs, des chapeaux, ainsi que divers articles d'ornementation et de décoration, a précisé le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Hocine Amri. Cette manifestation, qui s'étale sur quatre jours, vise à contribuer à la préservation de ce savoir-faire artisanal, considéré comme une composante essentielle du patrimoine national, et à faire connaître cette activité, qui continue d'être exercée manuellement par certains artisans locaux établis dans les steppes pastorales et les régions oasiennes, où la matière première nécessaire à la fabrication de ces produits est disponible, et ce malgré la concurrence et la large diffusion des produits modernes, a souligné le responsable.L'organisation de cette exposition, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, constitue également une occasion d'encourager la créativité des artisans, de renforcer les échanges d'expériences entre eux et de promouvoir la commercialisation de leurs produits. Elle permet également de mettre en avant les efforts de numérisation du secteur du tourisme et de l'artisanat, ainsi que les facilités accordées aux artisans, a ajouté la même source. Un espace dédié aux affiches et aux photographies a été aménagé dans le cadre de cette exposition, qui a enregistré une affluence de citoyens. Il met en lumière les activités et les efforts de la Chambre en matière de valorisation des métiers artisanaux menacés de disparition, ainsi que les initiatives visant à assurer la pérennité de ce savoir-faire, à travers l'organisation de sessions de formation, la préservation de ce patrimoine et la formation d'une nouvelle génération d'artisans afin d'en garantir sa pérennité.

AUSTRALIE

La banque centrale relève ses taux à un plus haut depuis 18 ans

La banque centrale d'Australie a relevé mardi son principal taux d'intérêt d'un quart de point à 4,85%, atteignant un plus haut depuis 18 ans. «L'inflation reste élevée», note la National Reserve Bank dans un communiqué. «Cela reflète en partie la hausse des prix du carburant et d'autres matières premières».
«Les investissements liés à l'intelligence artificielle alimentent une forte hausse des prix des biens technologiques, et l'inflation demeure élevée pour de nombreux biens et services», a-t-elle ajouté.
C'est la cinquième hausse cette année opérée par l'institution monétaire, ce qui pèse sur les ménages en augmentant les remboursements des prêts immobiliers, sujet politiquement sensible en Australie.
Cette dernière hausse porte les taux à leur niveau le plus élevé depuis la fin de 2008, au plus fort de la crise financière mondiale. «Les incertitudes concernant les perspectives de l'activité économique nationale et de l'inflation demeurent élevées», a averti la banque.

NÉPAL

Un mort dans la collision de deux hélicoptères dans la région de l'Everest

Une personne de nationalité étrangère a été tuée mardi dans la collision puis le crash de deux hélicoptères qui tentaient d'atterrir dans la région de l'Everest, au Népal, a indiqué la police.Les petits hélicoptères sont fréquemment utilisés dans le pays himalayen pour transporter touristes, alpinistes et fournitures, mais aussi pour mener des opérations de sauvetage. Néanmoins, le terrain difficile et la météo capricieuse peuvent rendre les opérations de vol particulièrement périlleuses.
«Un étranger est mort sur place, et une autre personne a été emmenée à l'hôpital», a indiqué, Nabin Raja Budhathoki, à la tête de la police dans le district de Solukhumbu. Des milliers de grimpeurs et autres randonneurs affluent tous les ans au Népal, où se trouvent huit des 14 plus hautes montagnes de la planète.

NIGERIA

Cinq policiers tués dans une embuscade dans le nord-ouest du pays

Cinq policiers ont été tués lundi soir dans une embuscade tendue par des hommes armés dans le nord-ouest du Nigeria, alors qu'ils se rendaient de l'Etat de Sokoto à celui, voisin, de Zamfara, ont rapporté des médias mardi. Les policiers circulaient à bord d'un autocar du réseau de transport public de l'Etat de Zamfara sur l'axe Sokoto-Gusau lorsque les assaillants ont intercepté leur véhicule et ouvert le feu. Le porte-parole de la police, Abdullahi Faruk, a confirmé les faits, précisant que les corps des cinq agents avaient été transportés à la morgue du centre hospitalier universitaire Usmanu Danfodiyo, à Sokoto. Les policiers devaient se rendre à Zamfara dans le cadre d'une mission spéciale visant à sécuriser la primaire du Congrès des progressistes (APC) pour la circonscription sénatoriale de Zamfara Nord, organisée dans la zone de gouvernement local de Kaura Namoda.

Nitrates dans l'eau

Des ONG **interpellent** l'OMS pour la révision des normes

Quatre-vingt-cinq organisations environnementales et regroupant des professionnels de santé ont appelé mardi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à revoir ses normes, vieilles de plusieurs décennies, concernant la concentration des nitrates dans l'eau potable.



Dans une lettre ouverte, quatre-vingt-cinq organisations environnementales, dont Greenpeace International et WONCA (Organisation mondiale des médecins de famille) qui représentent des médecins généralistes, ont demandé à l'OMS de modifier ses normes sur la teneur en nitrates de l'eau potable. Les effets toxiques des nitrates, résidus laissés par l'agriculture intensive, sont reconnus comme particulièrement dangereux pour les enfants et les femmes enceintes. Les normes actuelles de l'OMS, qui fixent le niveau maximum acceptable dans l'eau potable à 50 milligrammes de nitrate par litre, datent de 1958 et sont «dépassées», ont mis en garde les ONG.Ces normes avaient été spécifiquement définies pour prévenir le « syndrome du bébé bleu », une cyanose caractérisée par une oxygénation insuffisante du sang. Mais elles «n'ont pas été mises à jour en réponse aux preuves épidémiologiques solides liant l'exposition chronique à de faibles taux de nitrate à des risques à long terme pour la santé humaine», souligne la lettre qui cite notamment le cancer colorectal et des complications à la naissance. «Des études s'appuient à présent sur le nitrate dans l'eau potable, à des niveaux bien inférieurs aux limites fixées actuellement par l'OMS, au cancer de l'intestin et aux naissances prématurées», a déclaré dans le communiqué le président de la WONCA Pratyush Kumar.Cette lettre est publiée à l'occasion de la Journée mondiale «une seule santé», mardi, destinée à mettre en évidence l'interdépendance de la santé humaine, celle des animaux et végétaux et celle des écosystèmes.Des centaines de millions de personnes dans le monde sont exposées à des taux de nitrate élevés, avertit la lettre. «L'eau devrait être source de vie, et pas la menacer», a souligné dans le communiqué Amanda Larsson, responsable agriculture chez Greenpeace. Les ONG ont cité les conclusions publiées en 2025 par un comité d'experts mandaté par le gouvernement danois selon lesquelles les normes internationales actuelles ne sont pas adaptées pour protéger la santé publique. Ce panel d'experts a recommandé de réduire le taux acceptable de nitrate dans l'eau de boisson à 6 mg par litre, presque dix fois moins que le seuil actuel de l'OMS. Le gouvernement danois s'est engagé cette année à suivre ces recommandations.Mais la plupart des gouvernements ajustent leurs normes sur celles de l'OMS, relèvent les ONG, estimant qu'une mise à jour est «vitale pour réformer les politiques mondiales».

Liban

Les agressions **sionistes** se poursuivent dans plusieurs régions du Sud

Les agressions sionistes se sont poursuivies mardi dans plusieurs régions du sud du Liban, affirment des sources médiatiques faisant état de bombardements d'artillerie, de frappes aériennes, et de destructions d'habitations et d'infrastructures. Dans le district de Bint Jbeil, l'artillerie sioniste a bombardé la localité de Hadatha, tandis qu'une frappe aérienne a visé Aita al-Jabal.
Dans le district de Sour, des véhicules militaires de l'armée sioniste ont pénétré dans la localité d'Al-Mansouri, parallèlement à des tirs d'artillerie ayant visé cette zone. La plaine de Marjayoun a également été ciblée par cinq obus, tandis que les forces d'occupation ont effectué d'intenses tirs à l'arme automatique depuis leur position dans la localité d'Al-Khiam en direction de la région de Nabaa Ibil Al Saky. Dans le district de Nabatiyé, l'armée sioniste a poursuivi les opérations de démolition de maisons et de destruction d'infrastructures dans la localité de Zawtar al-Charkiyé. Des bulldozers ont notamment été aperçus en train de démolir des habitations dans le quartier d'Al-Anissi, alors que la localité continue d'être la cible quasi quotidienne d'explosions de maisons et de frappes aériennes visant ses périphéries.Ces agressions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'escalade dans le sud du Liban, marquée par des bombardements, des mouvements militaires et des opérations de destruction touchant plusieurs localités frontalières.

Catastrophes naturelles

Un programme **d'assurance** de 40 millions de dollars

L'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé un nouveau programme d'assurance permettant de mobiliser jusqu'à 40 millions de dollars supplémentaires pour faire face aux catastrophes naturelles, indique le Bureau onusien pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
Cette initiative vise à apporter un soutien financier aux familles et aux communautés exposées aux catastrophes naturelles avant même leur survenue, afin de protéger leurs habitations, leurs ressources alimentaires et leurs moyens de subsistance, notamment lorsque plusieurs catastrophes se produisent simultanément et exercent une pression exceptionnelle sur les ressources disponibles.Piloté par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ce mécanisme entend constituer une sécurité financière garantissant la continuité de l'aide humanitaire anticipative, y compris durant les années marquées par des niveaux exceptionnellement élevés de catastrophes et de besoins. Dans le cadre de ce dispositif, OCHA mobilise des financements pour soutenir les populations lorsque les prévisions annoncent l'imminence d'une catastrophe. Lorsque les besoins dépassent un seuil préalablement convenu pour ces allocations, les compagnies d'assurance interviennent afin de fournir des ressources supplémentaires. Ce mécanisme doit ainsi permettre aux acteurs humanitaires d'élargir leur intervention et d'atteindre davantage de personnes vulnérables avant que les catastrophes ne surviennent.

Ligue 1 Mobilis (8e journée)

Le CRB prend les commandes

Le CR Belouizdad a pris seul la tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en dominant la JS Saoura (1-0), lundi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 8e journée, marqué également par le match nul entre le CR Témouchent et l'US Biskra (1-1).
Le Chabab a attendu la seconde période pour trouver la faille face à une formation de la Saoura longtemps solide défensivement. L'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda a inscrit l'unique mais de la rencontre sur penalty (51'), consécutivement à une faute dans la surface sur le défenseur Chelfaoui.
L'ancien sociétaire de l'ES Tunis compte désormais 4 buts au compteur, en compagnie de Riyad Benayad (ES Sétif), et revient à une longueur des co-meilleurs buteurs du championnat, Dadi Mouaki (JS El-Biar) et Mohamed Ramdaoui (USM Alger), qui comptent cinq buts chacun.
Grâce à ce succès, le CRB porte son total à 17 points, avec un match en retard, et prend une longueur d'avance sur la JS Kabylie (16 pts), qui avait remporté vendredi son duel face à la JS El-Biar (1-0) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.
La JS Saoura, en revanche, continue de traverser une période difficile. Toujours sans victoire, elle occupe la 15e place avec trois points et un match en moins, restant ainsi dans la zone de relégation.
Dans l'autre rencontre disputée lundi, le CR Témouchent et l'US Biskra n'ont pu se départager (1-1). Belkhadem a donné l'avantage aux visiteurs (34') sur un joli coup franc direct, avant que Saïhi ne remette les deux équipes à égalité à la 72e minute.
Ce partage des points permet au CRT de totaliser neuf unités et de se positionner à la huitième place, tandis que la formation des Ziban demeure lanterne rouge avec trois points, à égalité avec la JSS, sans avoir encore remporté la moindre rencontre cette saison.

CS Constantine

Ghoula nouveau Directeur Sportif

Le CS Constantine, prestigieux club de l'Est algérien et sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi la nomination de son ancien défenseur central Ghoula Hassen en tant que nouveau Directeur Sportif du club, en remplacement de Tarek Arama, qui avait présenté sa démission quelques jours plus tôt.
Agée de 58 ans et actuellement membre du Bureau Fédéral, Ghoula avait porté les couleurs des Sanafir entre 1996 et 1999, avant de rejoindre le CR Béni Thour (1999-2000), puis le club saoudien d'Al-Wehda (2000-2001).
Pour son retour chez les Sanafir, le nouveau directeur sportif sera appelé à redresser la situation d'un club, mal au point, depuis l'entame de la saison: 12e au classement général, avec sept points, et il reste sur une défaite à domicile contre l'USM Alger (2-0), dans le cadre de la huitième journée.
Un mauvais départ qui est derrière la démission de l'ancien directeur sportif Tarek Arama, et le limogeage de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaïr et d'autres membres de l'ancien staff technique.

EN VUE DU DOUBLE MATCH FACE AU TOGO

Les verts entre **incertitudes** et renouveau

A quelques encablures du prochain rassemblement de l'équipe nationale, le staff technique de Brahim Hemdani fait face à des dossiers brûlants. Si le poste de gardien de but vacille en raison des turbulences traversées par Melvin Mastil, l'entrejeu pourrait enregistrer le come-back très attendu de Ramiz Zerrouki, de nouveau étincelant aux Pays-Bas.

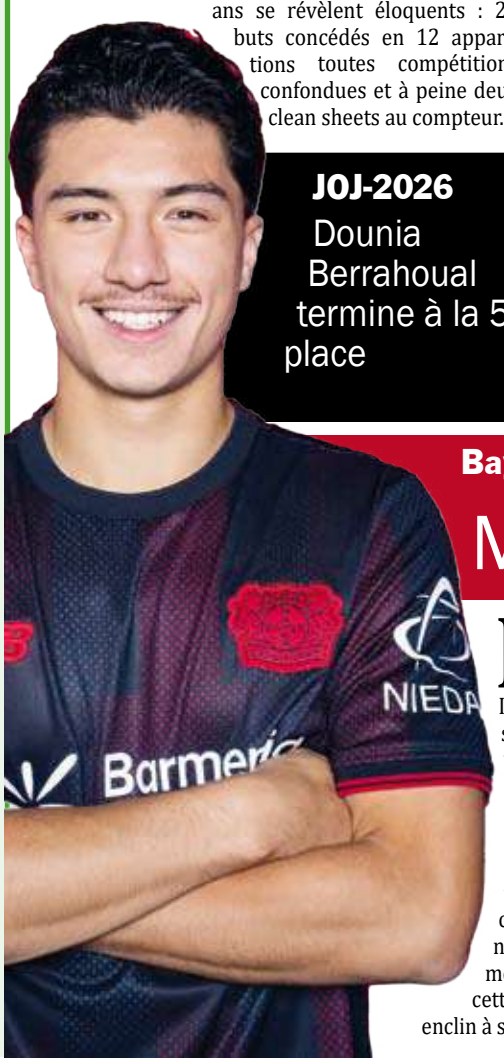


L'horizon s'assombrit pour Melvin Mastil. Malgré son statut de titulaire indiscutable au Lausanne-Sport, le portier algérien traverse une zone de fortes turbulences en Super League suisse. Le week-end dernier a illustré cette fébrilité lors d'un scénario complètement fou face au FC Thoune, conclu par une défaite aussi rocambolesque que douloureuse (4-5), marquée par trois buts encaissés dans un money-time catastrophique.
Ce nouvel échec met en lumière les difficultés chroniques d'une formation lausannoise engluée dans les profondeurs du classement. Relégué à la lanterne rouge avec une triste série de six revers d'affilée et seulement six unités au compteur, le club suisse subit de plein fouet une crise collective qui éclabousse son dernier rempart. Les chiffres du gardien de 26 ans se révèlent éloquents : 22 buts concédés en 12 apparitions toutes compétitions confondues et à peine deux clean sheets au compteur.
Un bilan comptable préoccupant qui tombe au plus mauvais moment. En septembre dernier, l'absence de Luca Zidane avait permis à Mastil de s'emparer des gants face à la Zambie et au Burundi en qualifications pour la CAN. Mais à l'aube de la double confrontation contre le Togo, cette fragilité défensive relance totalement la concurrence. Le retour espéré de l'ancien portier madrilène menace directement le statut du Lausannois, sommé de réagir d'urgence pour convaincre Brahim Hemdani de lui renouveler sa confiance.

Ramiz Zerrouki sonne la charge

Si le flou artistique s'installe dans la surface de réparation, le milieu de terrain offre en revanche de belles garanties. Écarté lors de la dernière liste, Ramiz Zerrouki profite de ses bonnes prestations avec le FC Twente pour rappeler son immense potentiel au sélectionneur national.
L'international algérien de 28 ans a éclaboussé de sa classe le festival offensif des siens sur la pelouse de l'Excelsior Rotterdam (0-9) en Eredivisie. Titulaire indiscutable de la première à la dernière minute, le Fennec a paraphé sa solide prestation en transformant un penalty autoritaire à la 71e minute. Une réalisation inaugurale en championnat cette saison, qui vient s'ajouter à son récent but décisif inscrit en Ligue Conférence face au FC Thoune.
Totalement relancé dans un club néerlandais qu'il connaît par cœur — solidement installé à la 4e place à deux longueurs du sommet —, Zerrouki semble retrouver l'euphorie qui fuyait ses rangs lors de son passage mitigé au Feyenoord.
Reste que la route vers un retour sous le maillot algérien s'annonce ardue. La bataille s'annonce rude dans l'entrejeu des Verts, où la concurrence fait rage aux côtés de cadres et d'outsiders de premier plan tels que Nabil Bentaleb, Himad Abdelli, Hicham Boudaoui, Adem Zorgane ou Yassine Titraoui. Ce regain de forme constitue une excellente première étape, mais le milieu batave devra confirmer cette embellie pour forcer la porte de la sélection avant le choc face aux Éperviers.

H.M.



JOJ-2026

Dounia Berrahoual termine à la 5e place

La judoka algérienne, Dounia Berrahoual, a décroché la cinquième place dans la catégorie des moins de 63 kilos, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2026), en cours à Dakar (Sénégal), après sa défaite dans la petite finale pour le bronze, contre l'Indonésienne Fatimah Sashenka.La jeune internationale algérienne avait très bien démarré la compétition, en remportant d'éclatantes victoires dans la phase de poules, notamment, en huitièmes de finale, contre Mtukula Happiness du Malawi, puis en quarts de finale contre la Tunisienne Ranim Ben Slimane, avant de s'incliner en demi-finale, contre l'indienne Darjada Khushbu Rajakbhai.Malgré cette défaite, Berrahoual conservait une chance de monter sur le podium, en combattant pour le bronze, avant de s'incliner contre l'Indonésienne Fatimah Sashenka, dans une compétition dont le niveau technique était relevé dans l'ensemble.

Bayer Leverkusen

Maza **s'emporte** contre l'arbitre

Habituellement souriant et discret dans ses prises de parole, Ibrahim Maza a cette fois laissé transparaître un tout autre visage. Le jeune international algérien n'a visiblement pas apprécié certains épisodes de la rencontre contre Stuttgart, au point de livrer un témoignage particulièrement cash après le coup de sifflet final.Ibrahim Maza n'a visiblement pas digéré le scénario de cette rencontre. D'ordinaire peu enclin à s'emporter devant les médias, le milieu offensif a cette fois laissé parler sa frustration au terme d'un match au cours duquel Leverkusen a encaissé quatre buts.Interrogé par Sportschau, le joueur de 20 ans a livré un avis particulièrement sévère sur la prestation de l'arbitre :«Bien sûr, le match était tendu. C'est une rencontre entre deux grandes équipes qui veulent toutes les deux gagner. Mais l'arbitre ne maîtrisait absolument rien. Avec tout le respect que je lui dois, j'ai énormément de respect pour les arbitres et je n'ai généralement aucun problème avec eux. Mais aujourd'hui, c'était catastrophique. Parfois, il y a des décisions évidentes, mais il ne siffle pas du tout ou intervient trop tard. Et concernant la VAR, c'était complètement dingue.»
Mais ce qui semble avoir le plus agacé le Fennec, c'est son accrochage verbal avec Benjamin Brand. Le joueur ne comprend pas pourquoi l'arbitre est venu lui parler sur un ton qu'il a jugé inapproprié, alors qu'il souhaitait simplement échanger avec lui.
«Si nous n'avons pas le droit de parler à l'arbitre, pourquoi vient-il vers moi pour me crier dessus ? Je lui dis : "Parle-moi normalement !" Mais il continue à me crier dessus», a raconté le DZ.

ARABIE SAOUDITE

L'entraîneur d'Al Ittihad s'explique sur l'échec face à Al Aïn

L'Allemand Jens Wissing, directeur technique d'Al-Ittihad, a refusé de céder à la pression après la lourde défaite concédée face à Al-Aïn, pensionnaire des Emirats, sur le score de 4-1, dans le cadre de la quatrième journée de l'AFC Champions League Elite, affirmant que son équipe est encore en phase de développement et qu'atteindre le niveau auquel aspirent les supporters nécessite du temps et un travail continu, et non un simple changement opéré d'une pression sur un bouton.

Lors de la conférence de presse d'après-match, Wissing a insisté sur son attachement à ses joueurs et sur sa volonté de les défendre malgré le résultat sévère, déclarant: «Je suis très satisfait des joueurs présents dans mon équipe, et je les défendrai jusqu'au dernier souffle. C'est la même équipe qui a entamé avec nous la période de préparation, mais que s'est-il passé entre le début de la préparation et aujourd'hui ? Nous avons progressé, et nous ne sommes pas des machines que l'on transforme d'une pression sur un bouton.»

L'entraîneur allemand a ajouté que traverser des périodes difficiles est une chose naturelle au cours du processus de construction d'une équipe, expliquant: «Il est normal de connaître des jours difficiles, mais nous travaillons jour après jour et semaine après semaine pour progresser. Les supporters méritent le meilleur, le club le mérite, et un grand travail nous attend. Malheureusement, seuls les résultats jugent le travail des entraîneurs, et parfois les résultats sont injustes.»

L'entraîneur d'Al-Ittihad a évoqué la difficulté de la défaite face à Al-Aïn, estimant qu'une baisse de niveau peut survenir lors de certains matchs et qu'elle ne devrait pas effacer ce que les joueurs ont montré dans les rencontres précédentes. Il a déclaré: «C'était une soirée difficile, et une baisse de niveau peut arriver. Combien de fois avons-nous été menés avant de revenir au score ? Le dernier exemple étant la rencontre face à Neftçi. Et combien de fois les joueurs ont-ils fait preuve d'esprit de tigre ? Je serais injuste envers l'équipe si je la jugeais uniquement sur ce qu'elle a produit aujourd'hui. »

Après les pressions de l'UEFA

La FIFA rendra public des documents secrets sous conditions

Gianni Infantino fait face à l'un des plus grands défis pour son autorité à la tête de la FIFA, qui a finalement cédé aux pressions de l'UEFA en acceptant de divulguer des documents internes sensibles. Cette décision fait suite à un intense bras de fer autour du projet avorté FIFA Forward Enterprise (FFE), qui visait à vendre des parts de la Coupe du monde à des investisseurs privés.



L'étau semble se resserrer autour du président de la FIFA : l'instance dirigeante du football mondial a officiellement accepté de donner aux membres de son Conseil accès à ses documents. Ce revirement intervient en réponse directe à un ultimatum de l'UEFA, qui exigeait la divulgation de toutes les informations concernant le projet abandonné de faire entrer des investisseurs privés dans la Coupe du monde.

L'instance européenne avait fixé à la FIFA la date limite du 2 novembre pour faire la lumière sur sa gouvernance et sur les processus décisionnels ayant conduit à la proposition controversée FIFA Forward Enterprise (FFE).

Infantino avait déjà présenté des excuses officielles pour l'échec de ce projet lors d'une récente réunion du Conseil, mais son refus de fournir alors des explications détaillées avait laissé de nombreuses associations membres insatisfaites. Plutôt que d'ouvrir le débat, le président avait demandé que toutes les questions soient soumises par écrit. La pression venue de Nyon est toutefois devenue impossible à ignorer, poussant la direction de la FIFA à intervenir tard dans la nuit pour éviter une rupture totale des relations entre les deux organisations les plus puissantes du football mondial.

Des conditions strictes pour consulter les documents à Zurich

Dans une lettre envoyée quelques heures seulement avant l'échéance fixée par l'UEFA, le secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafstrom, a informé les membres du Conseil que les documents demandés seraient mis à leur disposition pour examen. Cette offre s'accompagne toutefois d'importantes restrictions : les documents ne seront pas distribués sous forme numérique. Les responsables devront se rendre au siège de la FIFA, à Zurich, pour consulter les dossiers sur place, dans le respect de règles strictes de confidentialité. Les membres disposent de deux semaines pour faire savoir qu'ils souhaitent examiner ces documents, selon BBC Sport.

La FIFA soutient que ces restrictions sont nécessaires pour respecter ses obligations légales et protéger des informations sensibles. Selon des sources internes, l'instance jugeait «irréalisable» la demande de l'UEFA de répondre à plus de 100 questions en quinze jours, invoquant sa lourde charge de travail liée à l'organisation de tournois de jeunes et à la préparation d'un prochain congrès extraordinaire. L'équipe juridique de la FIFA aurait en outre recommandé la prudence en raison d'une procédure judiciaire en cours aux Etats-Unis, dans le cadre de laquelle l'UEFA a demandé la communication d'éléments de preuve susceptibles de déboucher sur des plaintes pénales en Suisse.

UDINESE

Le coach Runjaic licencié

Le club italien de première division Udinese Calcio s'est séparé de son entraîneur allemand Kosta Runjaic après plus de deux ans. C'est ce qu'a annoncé lundi soir le club de l'ancien joueur du Bayern David Alaba, en remerciant l'homme de 55 ans pour une période «marquée par des succès importants». L'équipe de Runjaic n'a pris que cinq points lors des dix premiers matches de l'actuelle saison de Serie A.

L'Udinese, qui évolue sans interruption en première division depuis plus de 30 ans, se trouve au fond du classement, à la 19e place, après sa défaite à domicile 5-2 contre l'AS Rome samedi dernier.

Runjaic avait quitté le Legia Varsovie pour Udine en 2024 et avait mené le club dans la première moitié du classement pour la première fois depuis plus de dix ans. Paolo Zanetti, qui a déjà entraîné Vérone, Empoli et Venise en Serie A au cours de sa carrière, est pressenti pour lui succéder.

Auparavant, cet Autrichien de naissance avait déjà occupé un poste d'entraîneur principal en Allemagne, notamment à Darmstadt 98, au MSV Duisbourg, au 1. FC Kaiserslautern et au 1860 Munich.



Equipe de France

Zidane **fera** ses choix

Zinédine Zidane dévoilera vendredi prochain sa liste pour le prochain rassemblement de l'équipe de France, avec deux rendez-vous au programme face à l'Italie et à la Turquie en Ligue des nations. Le secteur défensif sera particulièrement scruté, tant les incertitudes sont nombreuses à tous les postes ou presque.

Secteur fort des Bleus depuis plusieurs années, la charnière centrale aura besoin de quelques ajustements lors des deux prochains matchs. Zinédine Zidane doit composer avec plusieurs absences importantes contre l'Italie et la Turquie.

Maxence Lacroix ne devrait pas retrouver les terrains avant 2027, tandis que William Saliba poursuit sa reprise après sa blessure au dos. Dayot Upamecano, suspendu pour le premier match, devrait malgré tout figurer dans la liste du sélectionneur.

Dans ce contexte, Jérémy Jacquet apparaît comme une évidence après ses premiers pas réussis avec le maillot tricolore. Ibrahima Konaté, absent lors de la dernière trêve pour blessure, pourrait effectuer ses grands débuts sous les ordres de "Zizou". Leny Yoro, impressionnant face à la Belgique malgré une situation compliquée à Manchester United, est aussi un candidat sérieux pour figurer dans le groupe tricolore. Enfin, la montée en puissance de Wesley Fofana à Chelsea, et notamment sa bonne seconde période contre Manchester United, sera à surveiller à moyen terme. Le staff de l'équipe de France apprécie son profil malgré son absence depuis sa première (et pour l'instant) unique sélection en juin 2023 face à Gibraltar.

Koundé à court physiquement ?

Adrien Truffert a montré des garanties lors de la dernière trêve internationale. Il va conserver la confiance du sélectionneur sur le prochain rassemblement à un poste où Zinédine Zidane semble vouloir renouveler son effectif depuis sa nomination. Andy Diouf constitue une autre possibilité. Formé au milieu, capable d'évoluer piston droit, ailier ou numéro 10, il a été utilisé à gauche lors du dernier rassemblement. Tout n'a pas été parfait à un poste qu'il découvrait, mais sa polyvalence est appréciée par le staff des Bleus. Si Zidane souhaite d'autres options, Matthieu Udol et Lucas Hernandez, en forme avec le PSG ces dernières semaines, pourraient entrer dans la réflexion.

Vice-capitaine des Bleus et jusque-là indiscutable malgré des performances en dents de scie à Barcelone, Jules Koundé pourrait être trop juste physiquement contre l'Italie et la Turquie. Son absence, qui constitue une véritable possibilité, redistribuerait les cartes à un poste où personne ne s'est imposé derrière lui, ni comme doublure ni comme titulaire en puissance.

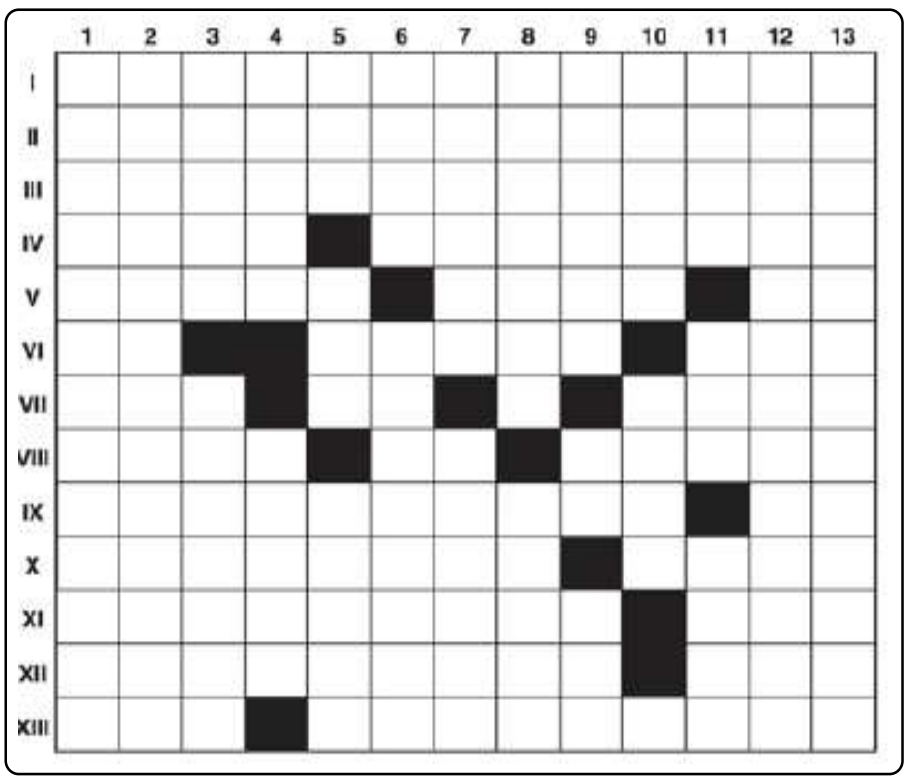
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

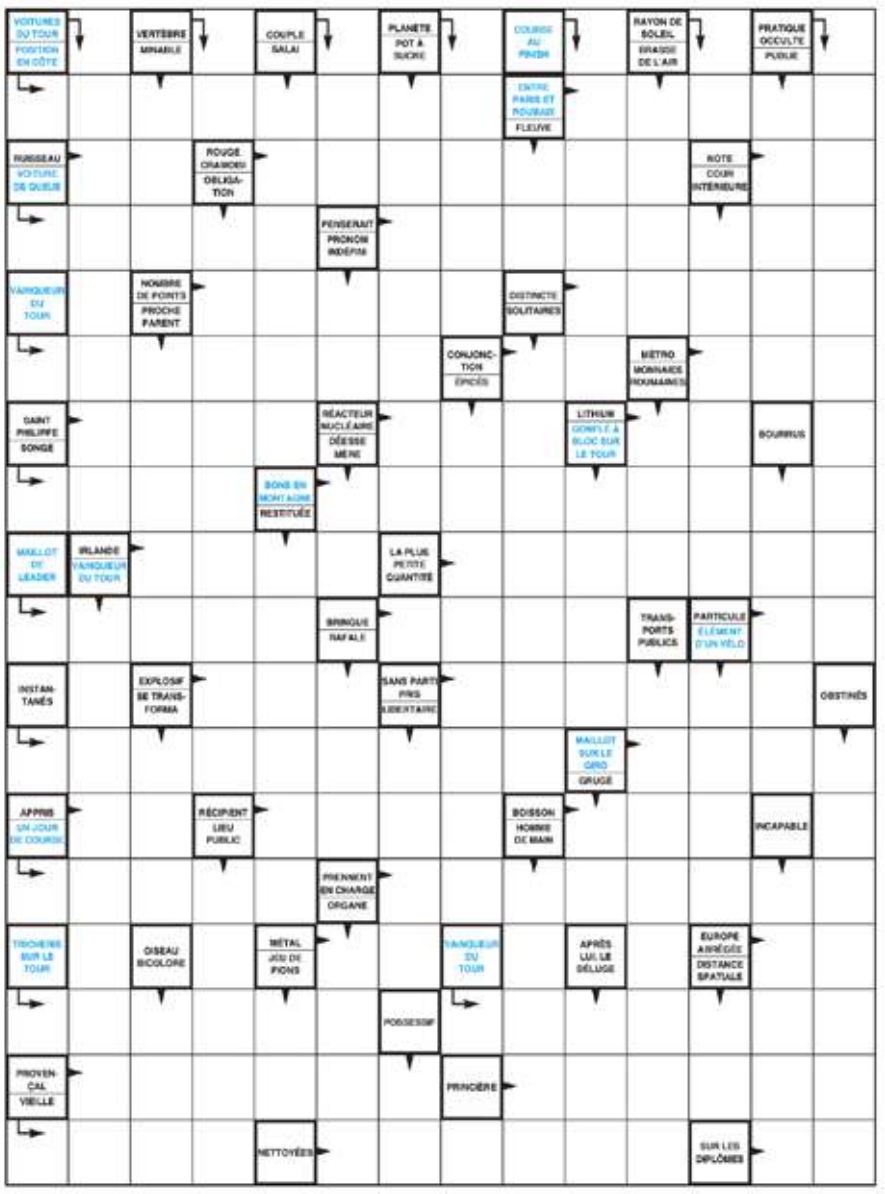
I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de "visage pâle" à "peau rouge". III. A forcément sa place dans la famille des "Beaux harnais". IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça jette "un froid". VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à "l'Origine des sentiments moraux" ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de "Clérambault". 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts.Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l'airegéographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaitreà 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangue quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : septembre

ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE
DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE
OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT

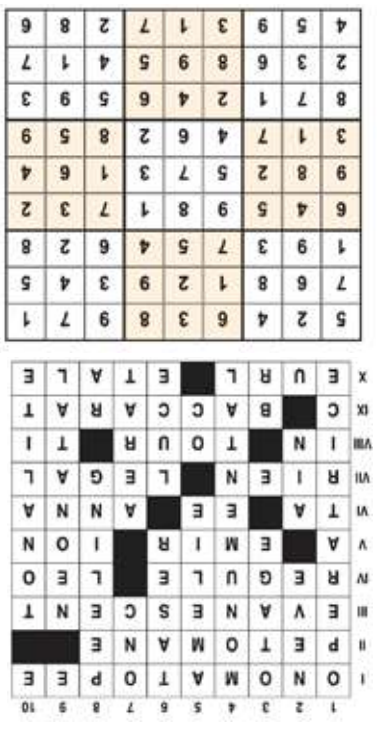
N	R	D	T	O	L	O	C	E	E
C	O	E	U	C	E	R	B	R	A
E	T	I	S	R	E	V	I	D	E
O	A	G	T	P	A	P	O	Y	N
L	M	R	E	U	E	B	S	C	O
I	I	E	H	R	L	C	L	E	B
E	L	N	C	V	U	L	E	E	R
N	C	E	E	E	M	T	O	S	A
N	L	O	D	R	N	G	A	P	C
E	L	O	R	T	E	P	O	N	S

SOLUTION

SUDOKO

6	7	2	4	3	9	5	1	8
4	3	8	5	1	6	9	2	7
5	9	1	2	8	7	4	6	3
1	6	4	7	5	2	3	8	9
3	2	7	9	4	8	5	6	1
8	5	2	6	9	1	7	3	4
7	1	5	8	2	9	6	3	4
9	8	6	3	7	4	2	5	1
2	4	3	1	6	5	8	9	7

LES MOTS CROISÉS



LES MOTS FLÉCHÉS



CENTENAIRE DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE AU SILA

Benjamin Stora et Hassan Remaoun **reviennent** sur les débuts du mouvement national

À l'occasion du centenaire de l'Étoile nord-africaine, les historiens Benjamin Stora et Hassan Remaoun sont revenus, lors d'une conférence organisée au 29e SILA, sur les débuts du mouvement national algérien, ses premiers militants et les différentes étapes qui ont conduit à la lutte pour l'indépendance.



NASSIM TERKI

À l'occasion du centenaire de la création de l'Étoile nord-africaine (ENA), une conférence organisée dimanche dernier dans le cadre du 29e Salon international du livre d'Alger (SILA) a permis de revenir sur les premières années du mouvement national algérien. Les historiens Benjamin Stora et Hassan Remaoun ont notamment évoqué le rôle des travailleurs algériens émigrés en France, les premiers militants de l'ENA et les différentes générations qui ont contribué à faire avancer la lutte pour l'indépendance.

L'histoire du mouvement national algérien ne s'est pas construite autour d'une seule personnalité ni d'un courant unique. Elle est le résultat de plusieurs engagements, de débats politiques et de parcours militants qui ont progressivement donné forme à la revendication nationale. C'est notamment ce qu'a mis en évidence Benjamin Stora en revenant sur les conditions dans lesquelles l'idée de l'indépendance a commencé à se développer en France.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, de nombreux Algériens quittent leur pays pour travailler dans les usines et les mines de la région parisienne. Confrontés à des conditions de vie difficiles, ils trouvent dans les cafés-hôtels, où ils se retrouvent après le travail, des lieux d'échange et de solidarité. Ces espaces deviennent peu à peu des foyers de sensibilisation politique. L'expérience de l'exil, les injustices liées au statut colonial et les difficultés sociales contribuent à rapprocher ces travailleurs autour d'une même réalité et d'une « communauté de destin ».

Benjamin Stora a également rappelé le contexte politique de cette période. Dans le Paris des années 1920, les militants algériens entrent en contact avec le jeune Parti communiste et la IIIe Internationale, qui comptent alors parmi les rares forces politiques à dénoncer le système colonial. C'est dans cet environnement, à la rencontre des revendications ouvrières, de l'identité arabo-musulmane et du rejet de la domination française, que l'Étoile nord-africaine prend forme.

De son côté, Hassan Remaoun a insisté sur les premiers militants de l'ENA, dont le rôle est parfois moins présent dans les récits consacrés à l'histoire du mouvement national. Il a notamment évoqué la période allant de 1926 à 1929 et les hommes qui ont contribué à structurer les premières activités de l'organisation. Parmi eux figurent Abdelkader Hadj Ali, arrivé en France dès 1901, Mahmoud Ben Lekhal, Mohamed Marouf et Aziz Menouar, dont le parcours militant l'a conduit en Angleterre, aux États-Unis et à Moscou.

L'historien s'est également intéressé à la place qu'a progressivement occupée Messali El Hadj dans cette histoire. Si son nom est resté particulièrement associé aux débuts du mouvement national, c'est aussi parce que les premiers militants ont su faire émerger de jeunes responsables capables de porter leurs revendications devant un large public. « Parce que ces aînés ont su pousser en première ligne de jeunes orateurs percutants », a expliqué Hassan Remaoun.

Âgé de moins de 30 ans, Messali El Hadj intervient ainsi au Congrès anticolonial de Bruxelles, en février 1927. Son intervention donne une nouvelle visibilité à la revendication indépendantiste. Il y défend notamment l'abolition du Code de l'indigénat, la restitution des terres spoliées et l'élection d'un Parlement au suffrage universel.

Hassan Remaoun a ensuite retracé les différentes étapes de l'évolution du mouvement national. Après les premiers militants issus du monde ouvrier et de l'émigration, une nouvelle génération apparaît dans les années 1930 avec le Parti du peuple algérien (PPA). Après la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) donne une place plus importante à l'action politique en Algérie. Le profil des militants évolue également, les avocats et les médecins issus des milieux urbains prennent progressivement une place plus importante aux côtés des anciennes générations ouvrières.

Ces changements sociaux et politiques alimentent les divergences au sein du mouvement national. La contestation gagne notamment les rangs de l'Organisation spéciale (OS), dont les militants souhaitent mettre fin à l'attentisme légaliste et privilégier l'action armée. Cette évolution prépare l'arrivée d'une nouvelle génération de militants qui s'engagera dans la lutte déclenchée le 1er Novembre 1954 et poursuivra le combat jusqu'à l'indépendance, en 1962.

À travers leurs interventions, Benjamin Stora et Hassan Remaoun ont ainsi rappelé que la naissance du mouvement national algérien est le fruit d'un long processus, marqué par plusieurs générations de militants et des expériences politiques différentes. Des premiers regroupements de travailleurs algériens en France à l'engagement des combattants de la guerre de Libération nationale, cette histoire s'est construite progressivement, au fil des luttes et des évolutions du mouvement national.

La Chine met ses livres à l'honneur au SILA

Pour la quatrième fois, le groupe d'édition de l'Université normale de Pékin prend part au Salon international du livre d'Alger (SILA), en représentant le secteur de l'édition chinois. Cette participation permet au public de découvrir une sélection d'ouvrages consacrés notamment à la culture chinoise et à l'expérience éditoriale du pays.

Présent à la cérémonie d'ouverture du salon, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, a également pris part à une rencontre organisée au pavillon chinois autour de plusieurs publications, dont l'ouvrage « Xi Jinping : La gouvernance de la Chine ».

Accompagné du président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, de la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedeche, du conseiller du président de la République, de la ministre de la Culture et des Arts ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, le diplomate chinois a effectué une visite du pavillon. À cette occasion, il a présenté notamment la version arabe du cinquième volume de « Xi Jinping : La gouvernance de la Chine », ainsi que le premier volume de « La gouvernance de la Chine sous la direction de Xi Jinping ». Des exemplaires de ces deux publications ont été remis aux personnalités présentes.

L'ambassadeur a expliqué que ces ouvrages proposent, à travers des réflexions théoriques et des exemples concrets, un aperçu de l'expérience chinoise en matière de modernisation et de gouvernance à l'ère nouvelle. Des thématiques qui ont suscité l'intérêt et les appréciations de la partie algérienne.

Pour cette 29e édition du SILA, le groupe d'édition de l'Université normale de Pékin présente une sélection de 273 titres différents, représentant au total 546 exemplaires. Cette participation confirme la présence régulière de l'édition chinoise à ce rendez-vous culturel et offre aux visiteurs l'occasion de mieux connaître ses publications et les différentes facettes de la production intellectuelle chinoise.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Un mois de novembre entre mémoire et **créations** théâtrales

NASSIM TERKI

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) consacre son programme du mois de novembre à une série de rendez-vous destinés à différents publics. Au menu : une exposition photographique sur la mémoire artistique de la Révolution, des pièces pour adultes et des spectacles pour enfants, avec des productions du TNA et des créations portées par des structures culturelles de plusieurs régions du pays.

Prévue du 1er au 30 novembre, cette programmation fait une place à des propositions variées, entre mémoire nationale et création théâtrale.

Le programme s'est ouvert avec une exposition de photographies de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), tirées des archives du TNA. Installée dans le hall du théâtre à partir du 1er Novembre, elle revient sur la contribution des artistes à la lutte de libération nationale et sur la place de l'expression artistique dans la mémoire de la Révolution.

Côté spectacles, le public a pu découvrir, le 1er novembre, « Rassas el qalam », une création de l'association culturelle et artistique « Triangle de vie » de la Protection civile.

La scène du TNA accueillera également « Djanazet Ayoub », une production du Théâtre national algérien mise en scène par Ahmed Rezag. La pièce est programmée les 5 et 6 novembre à la salle Mustapha-Kateb.

Le jeune public bénéficie lui aussi d'une place dans cette programmation. Deux spectacles lui sont notamment destinés : « Sir el ghaba », proposé par l'association des activités de jeunesse « El ishraq » d'Aïn Defla, et « Thaldjoune », une production du TNA. Ces rendez-vous visent à faire découvrir aux enfants le monde du théâtre et à les familiariser avec les arts de la scène.

D'autres productions figurent également à l'affiche, notamment « Akinlebhar », du Théâtre régional de Béjaïa, et « Ya Bahdjati », une création du TNA. Les deux spectacles seront présentés à la salle Mustapha-Kateb.

Jusqu'au 30 novembre, le TNA propose ainsi des spectacles pour tous les publics. Entre l'exposition consacrée à la mémoire de la Révolution, les pièces pour adultes et les spectacles pour enfants, le programme donne une place à différentes formes d'expression théâtrale.

Trait d'esprit

“Produire et consommer localement devrait être le grand mot d'ordre planétaire.”

Pierre Rabhi

La Chine ouvre ses universités aux étudiants algériens



Un programme de bourses d'études en Chine vient d'être lancé au profit des étudiants algériens souhaitant poursuivre leurs études dans des universités chinoises au titre de l'année universitaire 2027-2028.

L'initiative concerne en priorité les candidats au doctorat, mais elle ouvre également ses portes, sous certaines conditions, aux étudiants désireux de préparer une licence ou un master. La bourse est entièrement prise en charge par la partie chinoise. Elle couvre les frais de scolarité, l'hébergement ainsi qu'une allocation mensuelle de subsistance. Les billets d'avion et les frais de voyage restent toutefois à la charge de l'étudiant. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre prochain. Ce programme offre aux jeunes Algériens une occasion concrète d'accéder à une formation internationale, de découvrir un environnement académique différent et de renforcer leurs compétences dans des domaines variés. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de mobilité étudiante et d'ouverture des universités algériennes sur les expériences internationales. Pour les candidats, il ne s'agit pas seulement d'obtenir un diplôme à l'étranger. C'est aussi l'occasion de tisser des liens scientifiques, professionnels et humains avec un pays qui accueille chaque année des milliers d'étudiants venus du monde entier.

Plus de 707 kilos de kif traités saisis à Béchar

Un dispositif commun de l'Armée nationale populaire et des Douanes algériennes a saisi 707,45 kilogrammes de kif traité dans le secteur militaire de Béchar, relevant de la 3e région militaire. L'opération a été menée lundi passé, lors d'une fouille, selon le ministère de la Défense nationale. Le ministère souligne que cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour sécuriser les frontières et lutter contre la contrebande et le narcotrafic. Il salue la vigilance des unités de l'ANP et des services de sécurité face aux menaces visant la sécurité des citoyens.

Plus de 17 kilos de cocaïne saisis à El Meniaa

Une opération menée par la Direction centrale de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, en coordination avec l'Armée nationale populaire et les Douanes, a permis de démanteler un réseau criminel transfrontalier et d'arrêter quatre suspects. Les enquêteurs ont intercepté à El Meniaa un véhicule qui transportait la cocaïne, dissimulée dans des cavités aménagées dans sa structure. Selon la Direction générale de la Sûreté nationale, la cargaison devait être acheminée depuis le Sud vers les wilayas du Nord. Les quatre personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed, à Alger, après l'accomplissement des procédures légales.

Les Vertes nominées parmi l'élite africaine 2026 après une CAN historique



La sélection féminine nationale figure parmi les nominées au titre de meilleure équipe africaine de l'année 2026, après une saison marquée par plusieurs premières historiques. Sa médaille de bronze à la CAN lui a également ouvert les portes de sa première Coupe du monde. Les ambitions des Vertes ne s'arrêtent pas là : déjà qualifiées pour la prochaine étape des éliminatoires, elles visent aussi les Jeux olympiques de Los Angeles. Deux joueuses algériennes sont également en lice pour des distinctions individuelles : Chloé N'Gazi, comme meilleure gardienne, et Marine Dafeur, comme meilleure joueuse de l'année.

L'EXPRESS

LA DIPLOMATIE RUSSE MONTE AU CRÉNEAU

Le veto qui dit non à la supercherie

La Russie a opposé son veto, vendredi dernier, au projet de résolution américain visant à prolonger le mandat de la MINURSO au Sahara occidental. Le texte, qui avait recueilli onze voix favorables au Conseil de sécurité, a été bloqué par Moscou, membre permanent de cette instance.

Quelques heures plus tard, le contre-projet russe n'a pas obtenu les neuf voix nécessaires à son adoption. Le mandat de la mission onusienne a expiré le 31 octobre dernier, mettant ainsi fin à trente-cinq années de présence des Casques bleus dans ce territoire occupé. Le ministère russe des Affaires étrangères a estimé que le texte américain cherchait à imposer une solution unique au conflit, en faisant de la proposition marocaine d'autonomie la seule base des futures négociations. Moscou y voit une atteinte au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et une rupture avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le projet américain ne se limitait pas à prolonger le mandat de la mission d'une année. Il prévoyait également de rebaptiser la MINURSO en supprimant la référence au référendum, de réduire sa composante militaire et de faire du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine l'unique voie de négociation. Le texte présentait cette autonomie comme la solution la plus réalisable pour parvenir à un règlement mutuellement acceptable. Cette formulation marque une inflexion majeure. Depuis la création de la MINURSO en 1991, la mission avait pour vocation de surveiller le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario et de préparer les conditions d'un référendum sur l'avenir du territoire. Ce scrutin n'a jamais eu lieu. Le projet américain aurait donc transformé une mission conçue autour du principe de l'autodétermination en une structure politique recentrée sur le plan marocain. La Russie a estimé qu'une telle évolution ne pouvait être présentée comme une simple réforme technique. Son représentant au Conseil de sécurité a



averti que l'adoption du texte aurait pu remettre en cause l'ensemble du processus onusien consacré au Sahara occidental. Pour Moscou, imposer une solution unilatérale, sans négociation préalable avec les parties concernées, ne pouvait que conduire à une impasse. La position russe repose sur une idée fondamentale : un règlement durable ne peut être décrété par une puissance tierce, même lorsqu'elle dispose d'un poids diplomatique considérable. Moscou estime que le Conseil de sécurité doit préserver un cadre équilibré, dans lequel les deux parties peuvent négocier sans que l'issue du conflit soit fixée à l'avance. Dans son communiqué, le ministère russe a reproché aux États-Unis de confondre deux rôles. Washington soutient ouvertement la proposition marocaine d'autonomie, tout en pilotant les négociations au sein du Conseil de sécurité. Pour Moscou, cette double posture fragilise la neutralité attendue d'un médiateur. La diplomatie russe estime qu'un acteur chargé de parrainer le processus ne devrait pas imposer, dans un texte contraignant, la solution défendue par l'une des parties. Cette position rejoint une lecture défendue depuis des années par l'Algérie et le Front Polisario. Tous deux considèrent que l'autodétermination demeure le principe fondateur du dossier sahraoui et que toute négociation doit laisser ouverte la question du statut final du territoire. En désignant à l'avance l'autonomie sous souveraineté marocaine comme unique base de discussion, le projet américain ferme, selon eux, cette possibilité. La Russie ne s'est pas contentée de bloquer le texte américain. Elle a également déposé un projet alternatif visant à prolonger le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2027, sans modifier son nom, ses missions ni les critères de règlement du conflit. Ce texte maintenait la référence au référendum et ne faisait aucune mention du plan d'autonomie marocain. Le contre-projet n'a recueilli que trois voix favorables, celles de la Russie, de la Chine et de la Somalie. Les États-Unis ont voté contre, tandis que onze membres se sont abstenus. Faute d'avoir atteint le seuil requis de neuf voix, le texte russe a été rejeté. Ce double échec révèle la profondeur du désaccord au sein du Conseil de sécurité. Le veto russe a empêché la suppression de la référence au référendum dans le cadre onusien et fait obstacle à la consécration du plan marocain comme unique horizon de négociation. Il a toutefois eu une autre conséquence, plus lourde : laisser le Conseil de sécurité sans mandat renouvelé pour une mission présente depuis 1991. Entre ces deux conséquences se dessine le véritable enjeu du dossier. Il ne porte pas uniquement sur le sort d'une mission onusienne, mais aussi sur la capacité de la communauté internationale à préserver un cadre de règlement fondé sur la négociation et le droit.

B. B.

Séminaire sur la fondation de l'Etat algérien

L'Émir Abdelkader, « l'État comme acte de résistance »

La Cour constitutionnelle a organisé hier à Alger un séminaire consacré à l'émir Abdelkader, sous le thème « L'émir Abdelkader, fondateur de l'État algérien moderne ». Présidée par la présidente de l'institution, Leila Aslaoui, la rencontre a réuni le professeur Taj Mohamed, doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Tiaret, et l'historien et chercheur Ouddène Boughoufala. Le choix du sujet ne relève pas d'une simple commémoration. Il intervient alors que l'Algérie commémore le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. En revenant sur l'expérience de l'émir Abdelkader, la Cour constitutionnelle a voulu relier deux moments majeurs de la construction nationale, le serment d'allégeance de 1832 et la déclaration qui a ouvert la voie à l'indépendance en 1954. Les deux intervenants ont présenté l'action de l'émir Abdelkader comme une expérience nationale globale, et non comme une simple réponse militaire à la conquête française. Ils ont souligné sa conviction précoce selon laquelle la résistance ne peut durer sans État, et que la défense de la patrie exige des institutions capables d'assurer la sécurité, de rendre la justice et de protéger les droits. L'histoire donne raison à cette lecture. Après l'allégeance des tribus en 1832, l'émir Abdelkader a progressivement mis en place une organisation politique et administrative dans les régions du centre et de l'ouest du pays. Les traités de Desmichels en 1834, puis de la Tafna en 1837, lui ont permis de consolider son autorité sur un vaste territoire et de consacrer une période à la construction de ses institutions. L'émir a créé un gouvernement central, un conseil consultatif, une armée régulière, une fiscalité et une administration territoriale. Le pays a été divisé en provinces dirigées par des représentants de l'État, elles-mêmes subdivisées en circonscriptions administratives. Mascara, puis Tagdemt, ont servi de capitales à cette expérience politique. Cette organisation ne se limitait pas à la guerre. L'émir Abdelkader a accordé une place importante à la justice, à l'enseignement, à la gestion des finances publiques et à la diplomatie. Il a échangé avec les puissances étrangères, négocié des traités et défendu la souveraineté de son État par des actes politiques autant que par les armes. Les historiens rappellent que cette construction s'est appuyée sur une vision où l'autorité était conçue comme une responsabilité. La loi y apparaissait comme un instrument de protection de la communauté, et la patrie comme un espace d'appartenance commune. C'est précisément cette dimension institutionnelle qui a été mise en avant lors du séminaire d'Alger. La rencontre a rassemblé des étudiants de l'École nationale d'administration, de l'École supérieure de sciences politiques et de l'École normale supérieure de Bouzaréah, département d'histoire. Ce public n'a pas été choisi par hasard. Il représente les générations appelées à servir l'État, à comprendre ses institutions et à défendre l'État de droit. Les échanges ont permis de replacer l'expérience de l'émir Abdelkader dans une continuité historique. La Révolution du 1er Novembre n'est pas apparue dans un vide. Elle s'est inscrite dans une longue mémoire de lutte pour la souveraineté, la dignité et l'indépendance. Le séminaire a ainsi voulu montrer que la construction de l'État algérien ne se réduit pas à l'année 1962, mais puise ses racines dans des luttes antérieures contre la domination coloniale. Parler de l'émir Abdelkader aujourd'hui, c'est rappeler qu'un État ne se limite pas à un territoire ou à une armée. Il se construit par la justice, l'organisation, la responsabilité des dirigeants et la confiance des citoyens. Cette idée traverse l'expérience fondatrice du XIXe siècle et rejoint les préoccupations contemporaines liées à la gouvernance, à la citoyenneté et à la primauté du droit. La Cour constitutionnelle, créée par la Constitution du 1er novembre 2020 pour veiller au respect de la Constitution et réguler le fonctionnement des institutions, trouve dans ce séminaire une résonance particulière. En honorant la mémoire de l'émir Abdelkader, elle rappelle que l'État de droit n'est pas une formule abstraite. Il est l'héritage d'une histoire faite de sacrifices, de construction institutionnelle et d'une volonté constante de préserver la souveraineté nationale.

R. N.